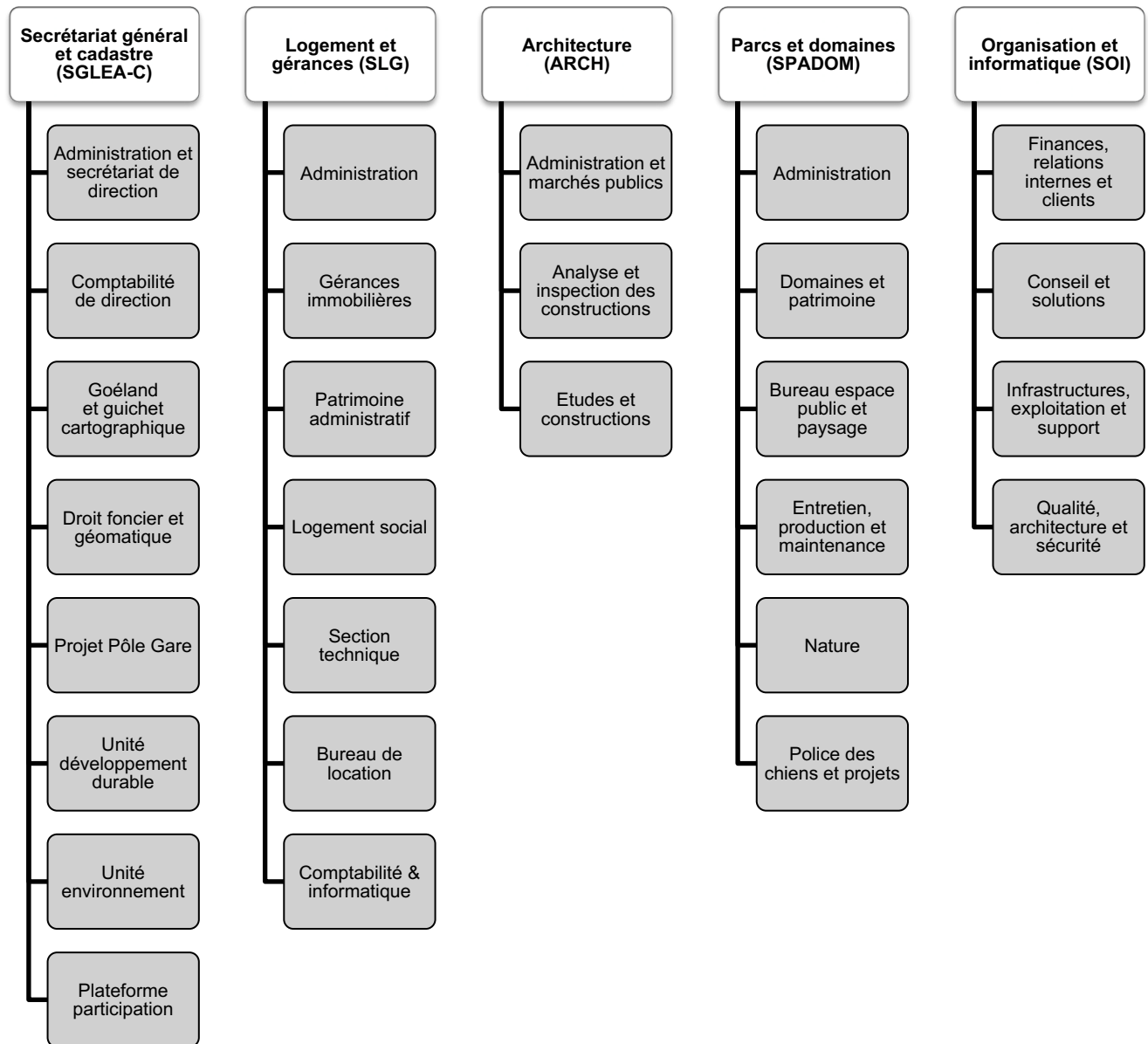


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Directrice



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Dans un but d'amélioration constante des prestations fournies autant au public qu'à l'interne, l'année 2018 aura permis aux services du Logement et des gérances et d'Organisation et d'informatique de repenser leur organisation. Cette démarche aboutira en début d'année 2019 pour ces deux services par une nouvelle structure organisationnelle plus proche des nouveaux besoins, plus performante et plus transversale.

Les grands projets pour la création de logements se sont poursuivis, notamment par l'emménagement d'étudiants dans les nouveaux immeubles d'habitation « En Cojonnex » construits par la SILL S.A. et proches de l'École Hôtelière de Lausanne, le bouquet de chantier du nouveau quartier des Falaises offrant plus de 190 nouveaux appartements dès 2019, la pose de la première pierre du Lot n°11 des Fiches Nord et des immeubles à Pra Roman. En début d'année, la Municipalité a adopté sa nouvelle politique des établissements publics ; dès lors, les conditions d'attribution des établissements appartenant à la Commune sont régies par une nouvelle directive, caractérisée entre autre par la promotion et l'application des critères du développement durable. Un appel à projets a été lancé pour l'Auberge de Beaulieu, il a abouti au choix du nouvel exploitant, qui débutera son activité dès le printemps 2019 en synergie avec la Collection de l'Art Brut. A l'automne, ont également été lancés les appels à projets pour la reprise du café « Le Barbare » et pour l'ensemble du plateau de la place de la Riponne (ancien Mövenpick). Au printemps, un second édicule, « Le Minimum », a été inauguré à la jetée de la Compagnie ; quant à l'édicule de Rumine, il a été réhabilité et mis en valeur par une fresque réalisée par l'artiste Dahflo. En décembre, la halte-jeux de la Grenette a été inaugurée à la Riponne dans des locaux rénovés et spécifiquement conçus pour développer un projet pédagogique basé sur le développement durable. Le Service du logement et des gérances a poursuivi les travaux d'assainissement énergétique des immeubles d'habitation propriété de la Ville de Lausanne et pourra également poursuivre son programme d'entretien et de travaux importants pour la remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif, suite à l'adoption par le Conseil communal du crédit-cadre y relatif.

Par son Service d'architecture, la Direction a œuvré à la finalisation de la rénovation du Musée historique de Lausanne. Elle a également achevé le concours d'architecture pour le collège de Béthusy, qui a permis de promouvoir la construction bois. L'extension du collège du Belvédère a également été présentée suite à un autre concours.

Dans le cadre du projet Pôle Gare et de la future transformation de la gare par les CFF, le choix du projet audacieux pour l'aménagement des espaces publics sous-gare, sélectionné suite à un concours d'urbanisme à deux degrés en procédure ouverte, a été présenté au public à l'automne. Le lauréat a apporté une réponse originale et ambitieuse au défi de réaménagement des espaces tout en préservant l'esprit du lieu et favorisant la convivialité, la végétation et la mobilité douce. Le projet assure le maintien et le renforcement de l'identité du quartier par la définition d'une centralité sur le boulevard de Grancy. Il consolide un réseau d'espaces diversifiés et complémentaires et, en termes de mobilité, il donne la priorité aux piétons et respecte les différents rythmes de déplacement.

Le Secrétariat général et cadastre, par sa Division droit foncier et géomatique, a accompagné tous les grands projets en cours de réalisation en offrant des prestations géométriques en constante évolution. Ainsi, grâce à son drone photogramétrique, un suivi de la métamorphose de Lausanne a été possible, notamment sur le stade de la Tuilière et le futur éco-quartier des Plaines-du-Loup. La Ville de Lausanne, par l'Unité développement durable a été un des quatre partenaires du premier « Climathon » de Suisse romande, qui a vu quatorze équipes réfléchir durant 24 heures à des solutions innovantes sur le thème de la mobilité, dans le but de protéger le climat en réduisant l'impact des activités humaines sur l'environnement. L'Unité développement durable a également organisé, avec le Service des parcs et domaines et le Service de la propreté urbaine, le 1er plogging de Lausanne, une combinaison de jogging et de ramassage des ordures. La Plateforme participation Ville a accompagné différents services durant toute l'année à la conception de démarches participatives destinées à intégrer la population lausannoise dans plusieurs projets, tels que la plantation d'un verger dans le parc des Vignes d'Argent et la mise sur pied d'une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

L'année 2018 aura également été marquée par l'adoption par le Conseil communal des rapports-préavis « agriculture urbaine » et « nature en ville » qui, par leur mise en application, permettront à la Ville de Lausanne de poursuivre son objectif de devenir une ville toujours plus verte. Par ses vignobles, la Ville de Lausanne est devenue ambassadrice des vins suisses en intégrant le réseau mondial d'œnotourisme « Great Wine Capitals ».

Afin d'anticiper les besoins futurs des lausannoises et lausannois, la Direction LEA, par son Service d'organisation et d'informatique, a créé le « comité INNOV » afin d'initier la transformation digitale de la Ville. Elle a également poursuivi ses efforts pour renforcer la sécurité du système d'information par l'adoption d'un règlement informatique de la Ville. La mission de support aux différents services de l'administration s'est encore renforcée. Le Service d'organisation et d'informatique pilote les démarches pour le renouvellement des différents systèmes d'information.

Décisions soumises par la Direction en 2018 et adoptées par la Municipalité :

Année	2018
Affaires courantes	151
Adjudications et mandats	202
Permis d'abattage/élagage	352
Total	705

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des huit unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Pôle Gare
- unité développement durable
- unité environnement
- plateforme participation

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la Direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations souterraines, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, les unités Pôle Gare, Développement durable, Environnement et Plateforme participation, ayant des prestations complémentaires et largement transversales au sein de la Commune de Lausanne, complètent les prestations du service fortement axées sur la coordination et le territoire communal.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires entre les unités du service. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise axée sur le territoire, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA-C	9.20	9.10	9.60	8.90
Comptabilité Dir. LEA	7.50	7.50	7.50	7.50
Droit foncier et géomatique	23.00	22.00	22.80	21.65
Environnement	2.00	1.70	1.70	1.70
Goéland et guichets cartogr.	8.40	7.80	8.50	8.50
Plateforme participation	1.00	0.00	1.00	0.80
Projet Pôle Gare	2.50	2.30	2.40	2.30
Unité développement durable	2.80	2.80	2.80	2.80
Total service	56.40	53.20	56.30	54.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	- 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration SGLEA-C	10	9.10	10	8.90
Comptabilité Dir. LEA	9	7.50	9	7.50
Droit foncier et géomatique	24	22.00	24	21.65
Environnement	2	1.70	2	1.70
Goéland et guichets cartogr.	8	7.80	9	8.50
Plateforme participation			1	0.80
Projet Pôle Gare	3	2.30	3	2.30
Unité développement durable	3	2.80	3	2.80
Total service	59	53.20	61	54.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Droit foncier et géomatique	3		4	
Total service	3		4	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	8
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
Total service	6	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la Direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Direction (huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers. En d'autres termes, cette unité est en charge de la coordination administrative interne et externe à la Direction.

Un objectif constant de cette unité est sur l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

L'année 2018 est la dernière où la direction dispose d'une huissière. En effet, dès 2019, l'ensemble des fonctions d'huissiers-ères sera rattaché au Secrétariat municipal.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 17 séances tenues en 2018 (22 en 2017).

Numérisation documentaire

Il a été numérisé et préindexé 10'505 courriers en 2018 et 26'166 documents. De plus, 3'542 acteurs ont été créés en base de données. L'équipe gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction.

Ressources humaines (RH)

Pour rappel, depuis 2017, une responsable des ressources humaines de direction (RHD) assure les missions suivantes en parallèle : d'une part la gestion des ressources humaines pour les services Secrétariat général et cadastre (SGLEA-C) et Architecture (ARCH), et d'autre part la coordination et le soutien RH avec les autres services de la Direction.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RHD a contribué aux résultats suivants :

- recrutements de la responsable du projet Pôle Gare et de son assistante suite à la démission des anciennes titulaires, de plusieurs profils pour le domaine géomatique ainsi que plusieurs auxiliaires et apprentis ;
- soutien des cadres dans la gestion de leurs divisions organisationnelles et les changements y relatifs (nouvelles descriptions de postes, notamment pour l'Unité développement durable et la comptabilité de direction) ;
- révision de toutes les descriptions de poste des architectes-inspecteurs et des directeurs de travaux au Service d'architecture avec, au final, une réévaluation de leur collocation Equitas, validée par le Service du personnel ;
- accompagnement du secrétaire général dans le suivi des dossiers RH sensibles.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa directrice, la RHD a contribué aux résultats suivants :

- pilotage des recrutements du nouveau directeur de la SILL S.A. et du chef de service du SOI ;
- accompagnement de la réorganisation des services SLG et SOI sur le plan de la planification des ressources humaines ;
- pilotage de la phase « assessment » des cadres du SLG dans le cadre de la réorganisation du service ;
- lien entre les RH des services de la direction et le Service du personnel ;
- animation d'un réseau RH de direction en coordonnant les responsables RH des services, avec des rencontres mensuelles ;
- soutien et suivi de dossiers RH sensibles, en lien direct avec la directrice (notamment sur les procédures de licenciement) ;
- soutien et suivi des RH des services dans leurs affaires courantes de gestion du personnel, systématiquement sur les dossiers sensibles ;
- mise en place d'une gestion automatisée des saisies comptables RH ;
- représentation de la direction LEA vis-à-vis du Service du personnel ;
- proposition d'une création d'une cellule RH de la direction LEA avec engagement d'un-e nouveau-elle responsable RH de services en 2019.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la Direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes ;
- passation des écritures et enregistrement des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution ;
- établissement des décomptes TVA ;
- gestion administrative et comptable du personnel de la Direction ;
- gestion financière et comptable du Fonds du développement durable et du suivi financier dans l'application Goéland.

En 2018, la comptabilité de direction a également :

- poursuivi le développement d'outils permettant d'améliorer le suivi du contrôle budgétaire (fonctionnement et investissement) ;
- soutenu de manière significative les services de la Direction dans la rédaction de la partie financière des différents préavis et notes à la Municipalité ;
- participé à différents ateliers de travail en vue du remplacement de plusieurs logiciels comptables ;
- collaboré étroitement au développement des documents et procédures de contrôles des recettes liés au remplacement des caisses enregistreuses des cimetières ;
- élaboré et développé de nouvelles rubriques comptables spécifiques à l'établissement de statistiques liées à la vente des vins, pour répondre aux dispositions légales.

GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES ET CENTRE DE COMPÉTENCE DE DÉTERMINATION GÉODÉSIQUE

Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du service, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques externe et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2018, plus de 1'742 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2018, 277'111 affaires (275'079 en 2017) sont traitées par plus de 45 services communaux, qui ont collaboré avec plus de

1'295'956 prises de positions documentées (1'173'902 en 2017). Fin 2018, 1'345'219 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'221'633 en 2017). Ces documents ont été consultés en ligne 8'117'787 fois en 2018.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- mise à jour des guichets cartographiques interne et externe (Geomapfish 1.6);
- réalisation et mise en production d'un guichet technique desktop et mobile pour le cadastre de surface;
- préparation de la migration des données du réseau assainissement de la solution TOPOBASE (système propriétaire), vers une solution SIG open source, développée en interne : SIG QGIS/PostGIS « QWASTE », dont la mise en production est prévue au printemps 2019;
- migration des données du réseau de gaz et du chauffage à distance de la solution SISOL Réseau vers une application SIG modélisée et configurée en interne sur les solutions modernes open source : QGIS (côté client) et Postgres/Postgis (coté serveur de base de données). La mise en production est planifiée pour le début du deuxième semestre 2019 au niveau du réseau de gaz, et au premier semestre 2020 pour le réseau du chauffage à distance;
- développement de 16 nouveaux type d'affaires Goéland dont quatre complexes comprenant notamment les taxes RETE, Coordination chantiers et demandes d'occupation du DP;
- développement des extensions des fonctionnalités de confidentialité des documents et des affaires;
- modification de la génération automatique des documents suite au changement de la chartre graphique de la Ville de Lausanne;
- réalisation d'une plateforme de coordination des chantiers pour les partenaires externes tels que le SDOL et Swisscom (mise en production prévue début 2019).

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés foncières et infrastructures communales, qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. Ci-après, quelques exemples représentatifs :

- Léman 2030 – finalisation du dispositif conventionnel de l'interface multimodale de la place de la Gare de Lausanne, comprenant :
 - la convention spécifique concernant la réalisation de l'interface multimodale de la place de la Gare de Lausanne;
 - la convention concernant la propriété, la conservation et l'exploitation de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la Gare de Lausanne sur le domaine public communal;
 - la convention relative aux principes de délégation de la maîtrise d'ouvrage de la place de la Gare de Lausanne;
 - la convention concernant les conditions de la concession octroyée aux CFF par la Commune de Lausanne pour l'exploitation des espaces commerciaux de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la Gare de Lausanne sur le domaine public communal;
 - la convention concernant la coordination de l'exploitation entre les espaces commerciaux de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la Gare de Lausanne, propriété des CFF.
- Léman 2030 – convention relative à la levée d'opposition de la Commune de Lausanne à l'enquête publique complémentaire portant sur la demande de modification de projet « Galette – Bâtiment Voyageurs », « Epinettes » et « Evacuation des eaux » – enquête publique complémentaire du 20 août au 18 septembre 2018.
- Léman 2030 – convention foncière additionnelle relative à la réalisation d'un espace public au sud des voies (place des Saugettes) dans le cadre du projet de transformation de la gare de Lausanne, ainsi qu'une convention de prise de possession d'une partie d'un domaine public à Montolivet.
- Finalisation de la convention foncière pour le Village de l'Innovation de l'Ecole Hôtelière de Lausanne au Chalet-à-Gobet.
- Finalisation des conventions foncières relatives à la réalisation des Musées de Plateforme 10 ainsi que la rampe de mobilité douce.
- Etablissement de nombreux projets de conventions foncières relatifs à la réalisation du projet de développement des métros m2 et m3 sur le tronçon « Boulevard de Grancy – Place de l'Europe ».

Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, ainsi que le traitement des mentions de droit public au Registre foncier

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la commune de Lausanne, de manière qu'elles ne provoquent pas de dérogations au plan général d'affectation (PGA) et aux différents plans d'affectation cantonaux et communaux.

De plus, le service traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la commune comporte actuellement deux types de mensurations cadastrales, à savoir 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée, et 3'930 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la commune de Lausanne. Cette opération s'est poursuivie en 2018 avec les dernières modifications techniques. La mise à l'enquête de cette importante zone se fera en 2019, ainsi que les dernières opérations administratives, en collaboration avec l'Office de l'information sur le territoire (organe cantonal compétent pour le contrôle des mensurations).

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation (estimations fiscale), et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de cubature, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP de Vidy et avec notamment l'utilisation d'outils géomonitoring (suivi automatisé et en temps réel des mouvements des ouvrages) ;
- quantification des mouvements de terres pour les chantiers du centre sportif et du stade de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

Le service dispose aussi d'un scanner laser permettant de modéliser en 3D les ouvrages les plus complexes. Cette technologie est utilisée afin de contrôler la stabilité de certains ouvrages ou pour les modéliser à des fins de documentation (plan d'ouvrage, contrôle d'exécution). Il permet aussi, en appui au Service de l'eau, de déterminer des volumes de sédiments dans le lit de certaines rivières, notamment derrière la retenue d'eau de la Louve situé à la Borde.

Le service dispose également de deux drones photogrammétriques (dont un prêté par l'organisation DIAM - Directives d'Intervention en cas d'Accident majeur de la Ville de *Lausanne*) permettant de réaliser des orthophotos ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues. Ces drones ont permis le suivi de l'évolution de certains chantiers, par exemple : l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le centre sportif de la Tuilière, et la construction de la nouvelle STEP.

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales, ainsi que sur les parcelles privées, à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 514 permis de fouille (493 en 2017) ont déclenché 3'117 interventions des équipes de terrain (3'056 en 2017), et 29'712 points ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie (31'751 en 2017). Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à une semaine.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'unité du cadastre souterrain relève également les conduites d'eau potable sur les communes d'Epalinges, Renens et Prilly.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau (commune de Lausanne et communes environnantes). En 2018, 612 plans ont été numérisés (580 en 2017), auxquels s'ajoutent 176 plans en attente de repérages sur le terrain (31 en 2017). Les plans situés sur les communes extérieures demandent beaucoup plus de compléments sur le terrain. Le nombre total de plans numériques disponibles est de 2'240, sur un total de 2'830 (79%). Ainsi, la fin de la dématérialisation des plans des canalisations d'alimentation en eau est prévue pour fin 2019.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad, QGIS et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménageurs menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

PROJET PÔLE GARE

Le projet passe graduellement de la phase de planification à celle de réalisation. Dans ce cadre, un chef de projet rattaché au Service des routes et de la mobilité a été spécifiquement désigné pour collaborer à plein temps sur les projets du Pôle Gare, et plus spécifiquement sur celui de la place de la Gare. Une nouvelle responsable de projet ainsi qu'une nouvelle assistante administrative ont rejoint la Cellule Pôle Gare en cours d'année.

L'année 2018 a aussi vu la constitution d'une nouvelle Commission du Conseil communal, dite « Commission N° 49 », pour suivre l'évolution du projet. Cette nouvelle commission fait suite à celle de la législature précédente.

Coordination avec le projet Léman 2030

En collaboration avec les CFF et le Canton, le montage financier de l'infrastructure multimodale de la place de la Gare (IMPG) au regard, d'une part, de l'évolution du projet et, d'autre part, des discussions menées avec le Canton sur les mesures de financement du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), a été précisé en 2018.

Le Comité de pilotage (COPIL) Léman 2030 s'est réuni deux fois. Dans ce cadre, des échanges d'informations sur l'avancement général et sur le reporting global et financier du projet ont eu lieu. Des discussions nourries sur le projet de la gare et les projets connexes ont permis à chacun des acteurs d'être informé. Le Comité de direction (CODIR) s'est réuni six fois. Ceci a été l'occasion de discuter plus largement des éléments soumis au COPIL et d'avoir, d'une part, une vision globale des différents projets conduits sur le périmètre du Pôle Gare et, d'autre part, d'échanger sur les situations propres à chaque maître de l'ouvrage que sont les CFF, le Canton et la Ville de Lausanne, et ce en collaboration étroite avec l'Office fédéral des transports.

Durant l'année 2018, les CFF ont déposés deux enquêtes complémentaires. La Ville de Lausanne a fait une opposition constructive et visant le dialogue à celle concernant le front Sud de la Gare, et une convention de levée d'opposition a été finalisée.

Par ailleurs, la Ville de Lausanne et les CFF se sont coordonnés pour la communication auprès des riverains dans le cadre des chantiers CFF, avec une première mise en pratique opérationnelle sur les chantiers du pont Jurigoz et des Paleyres. De même, la Ville de Lausanne et les CFF se sont coordonnés afin de garantir le fonctionnement des pédibus durant les futurs chantiers.

Coordination avec le projet SVRasude

En collaboration avec le Service d'urbanisme, la rédaction du plan d'affectation de la Rasude s'est poursuivie, ainsi que les négociations concernant la convention d'équipement du quartier.

Coordination avec Plateforme10

Les différents projets développés par Plateforme10 prennent forme. L'inauguration du Musée cantonal des Beaux-Arts est prévue en octobre 2019. Dans ce cadre, la Ville collabore étroitement avec le Canton, qui a notamment organisé un concours sur le mobilier urbain du site auquel la Ville participe en tant que membre du jury.

Projet de la place de la Gare et du sous-sol de la place

Le projet d'aménagement de la place de la Gare a poursuivi son développement en partenariat étroit avec les CFF. Le projet a été mis en consultation en interne et a été analysé sous l'angle de l'accessibilité universelle. En particulier les questions de stationnement et de cohabitation entre les différents modes de transports ainsi que l'arborisation ont été affinées. Le projet a également été présenté une première fois à la Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT), et des premiers échanges ont eu lieu avec des structures impactées autour de la place.

Le projet de construction du sous-sol de la place de la Gare a été mis en consultation auprès des services de la Ville qui contribuent étroitement avec les CFF au développement du projet.

Projet d'aménagement des espaces publics sous-gare

Lors de sa transformation dans le cadre du projet Léman 2030, la gare de Lausanne s'ouvrira vers le Sud au niveau du passage Est notamment. Afin d'anticiper ces importantes mutations, un concours à deux degrés sur les espaces publics sous-gare a permis de conduire une réflexion sur l'ensemble de l'espace public et de la mobilité au sud de la gare.

Le projet lauréat a été désigné en juin 2018. Trois conseillers municipaux ont participé aux délibérations du jury et le projet retenu a été présenté à la population ainsi qu'aux acteurs économiques du quartier.

Etude conjointe de mobilité sur l'ensemble du périmètre Pôle Gare

Un mandat a été donné conjointement par les CFF, le Canton et SVRasude pour étudier la question du stationnement sur l'entier du périmètre Pôle Gare. Ces résultats permettront de planifier et d'aménager les fonctions essentielles en termes, notamment, d'emplacement et de dimensionnement pour le stationnement des vélos, des deux-roues motorisés, des véhicules privés et des cars, de la dépose-minute et des taxis.

Projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes

L'examen préalable du projet par le Canton a été finalisé en 2018, ainsi qu'une analyse du projet sous l'angle de l'accessibilité universelle.

Suite à la mise en consultation, le projet a été complété en regard des différentes remarques du Canton, du bureau spécialisé en accessibilité universelle et des services de la Ville.

Le projet d'éclairage du quartier a été finalisé en coordination avec la Division de l'éclairage public.

En matière de démarche participative, un document retraçant l'historique de la démarche avec les habitants, ainsi que ses résultats et les ambiances, a été élaboré.

Des discussions ont été initiées avec les CFF concernant la coordination entre leurs chantiers sur le haut de Fontenay et les futurs chantiers de la Ville dans le quartier.

Communication

En 2018, la cellule Pôle Gare a répondu à diverses demandes de présentation. Par ailleurs, elle accompagne la phase préparatoire de la migration du site internet « Pôle Gare » vers le site de la Ville.

UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE (UDD)

Les principales missions de l'Unité développement durable sont :

- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville ;
- la conception et le pilotage de projets de durabilité, en lien avec les objectifs du programme de législature ;
- le conseil, l'appui et la formation auprès des services de la Ville et de diverses parties prenantes externes (population, associations, entreprises) ;
- la gestion du Fonds communal pour le développement durable (Fdd).

Le travail de l'Udd se concentre sur les axes prioritaires définis pour la législature, à savoir : stratégie développement durable Ville 2015–2019, politique alimentaire, promotion de la santé, production et consommation responsables, changements climatiques, administration durable, convivialité et espace public, et économie responsable.

Stratégie développement durable Lausanne 2015–2019

Elle est issue du rapport-préavis N° 2015/43 (« Bilan et perspectives de la politique de développement durable et de la stratégie développement durable Lausanne 2015–2019 »). Les mesures suivantes ont été déployées durant l'année 2018 :

- collecte des données en collaboration avec les services concernés de la Ville ;
- élaboration du système d'évaluation des mesures en partenariat avec la HEIG-VD ;
- lancement en octobre 2018 de la campagne de communication, qui comprend une revue, à ce stade en cours de finalisation, ainsi que l'exposition de la Confédération sur les Objectifs mondiaux de développement durable 2030 (ODD), ayant eu lieu sur la place de l'Europe.

Politique alimentaire

La politique alimentaire menée conjointement avec la direction Enfance, jeunesse et quartiers, se déploie sur les trois axes suivants :

Restauration collective durable

Le Plan restauration collective durable (RCD) est issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 (« Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale »). Après trois ans de mise en œuvre dans les cuisines de la Ville et auprès des partenaires de la gestion concédée, les cinq indicateurs :

- achats de proximité
- achats labellisés
- performance économique/mesures anti-gaspillage
- qualité nutritionnelle
- journée végétarienne hebdomadaire

ont fait l'objet d'évaluations annuelles et d'une campagne de communication permettant d'annoncer les résultats suivants :

- 55% d'achats de proximité et 68% de parts de produits suisses ;
- 52% d'achats labellisés ;
- 87% de conformité aux standards nutritionnels de la Société Suisse de Nutrition (SSN) ;
- 100% de réussite systématisation de la journée végétarienne sans viande ni poisson ;
- les mesures anti-gaspillage alimentaire continuent d'être déployées dans les cuisines et auprès des consommateurs avec des actions ciblées. Une campagne élargie est en cours d'élaboration en partenariat avec le Canton et des partenaires ciblés de l'alimentation ;
- le budget alloué aux cuisines de la Ville comprend la contribution financière de CHF 0.25/repas, les analyses 2018 confirment une performance budgétaire à l'équilibre.

Déployé à l'automne 2018, le plan de communication RCD et de sensibilisation de la population aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation a été réalisé. Il comprend : un coffret de recettes saisonnières élaborées par l'ensemble des cuisiniers et offert notamment aux parents des enfants inscrits dans les structures d'accueil de la Ville, une exposition grand public, une vidéo d'information, et un article dans le magazine national de la Semaine du goût. Les effets positifs dans les médias ont également permis de tisser un réseau d'échanges avec divers collectivités, entre autres la Ville de Zürich, la Ville de Bienne et le Canton de Fribourg.

APEMS bon goût

L'action vise des collations durables pour les 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil péri-scolaires lausannoises, en partenariat avec Prometerre et Terre Vaudoise. Le bilan 2018 s'inscrit dans la continuité des résultats très positifs enregistrés dans le bilan établi en juin 2017. La viabilité économique de l'action permet également de poursuivre la convention de travail établie avec Terre Vaudoise.

Apéritifs et réceptions durables au sein de l'administration

L'initiative concerne, entre autres objectifs, la valorisation des produits du terroir, des commerces et des prestations de proximité. Une évolution et une mise à jour des outils liés à l'action ont été effectuées, ainsi qu'une mesure de communication à l'intention des services. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont passés à la vaisselle réutilisable pour leurs manifestations.

Développement de filières d'approvisionnement de proximité et du bio

L'Udd et le Service des parcs et domaines collaborent étroitement afin d'intégrer dans l'approvisionnement RCD la politique agricole urbaine de la Ville, adoptée dans le préavis N° 2018/09 (« Politique agricole urbaine, des balcons aux champs »).

La Ville possède sept domaines agricoles ; ce potentiel peut être une opportunité d'approvisionnement pour le RCD. Celui-ci est aujourd'hui exploité avec l'achat des farines, du lait, des fromages et du beurre provenant de la ferme des Saugealles et de l'alpage des Amburnex. Cependant, l'essentiel de la production des fermiers de la Ville concerne des produits bruts non transformés destinés aujourd'hui aux filières agroalimentaires nationales. Dans son préavis N° 2018/09, la Municipalité a défini un axe de travail spécifique pour répondre à cette problématique, en consolidant le développement du RCD par l'émergence des filières de proximité et/ou biologiques. La Ville pourra ainsi soutenir, tant en terme d'études de faisabilité que de contributions aux investissements, les projets visant à développer cette offre, valorisant ainsi les produits issus des fermiers et locataires de la Ville mais aussi des producteurs de la région.

Restauration privée et manifestations

Cet axe concerne les collaborations externes de l'Udd, notamment avec des entités telles que Lausanne à table, le Festival de la Cité, ou encore GastroLausanne et la restauration privée. L'objectif est de développer des synergies en mutualisant les connaissances et les outils de travail. Ces démarches officient comme des accélérateurs de changement en faveur d'une alimentation plus responsable, d'autant que le potentiel de sensibilisation de la population est ici décuplé.

Promotion santé

Afin de coordonner davantage son action en matière de promotion de la santé et d'en améliorer l'accès auprès des publics vulnérables, la Ville souhaite proposer des outils efficaces à la population pour qu'elle puisse améliorer et prendre en charge sa santé et son bien-être physique et psychique. Pour y parvenir efficacement, elle a décidé de mettre en œuvre une politique publique communale de promotion de la santé. Elle privilégie une démarche visant à adopter une stratégie et un plan d'actions au niveau local, avec une mise en œuvre rapide dès 2019.

Afin de s'assurer de la pertinence de la démarche, la Ville s'appuie sur deux cadres de référence principaux :

- le label « Commune en santé » pour le diagnostic terrain : ce dernier a été finalisé et transmis à l'équipe de labellisation en février 2018. Il compte plus de 200 mesures en faveur de la santé. Le processus de labellisation géré par Promotion Santé Vaud est en cours ;
- le concept Ville-Santé de l'OMS pour les éléments stratégiques : en novembre 2018, un mandat a été attribué à un spécialiste du domaine afin d'accompagner la Ville dans ces processus et de garantir les démarches méthodologiques et la qualité. Le mandat prévoit l'évaluation du dispositif communal existant (publics touchés, domaines d'actions, manques ou éventuelles suroffres) et l'identification des priorités de la future politique publique de promotion de la santé. La participation des acteurs locaux fait également partie intégrante de la démarche. A noter que cette démarche bénéficie du soutien de Promotion Santé Suisse, en termes financier (CHF 15'000.-) et d'expertise.

Perturbateurs endocriniens

Selon l'OMS, les perturbateurs endocriniens sont des « substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants ». S'ils se retrouvent partout : produits alimentaires, jouets, ameublement, accessoires, produits d'entretien ou cosmétiques, etc., rares sont encore les messages ciblés qui permettent de limiter leur présence dans notre environnement. Les mises en garde émanant des milieux scientifiques sont nombreuses, mais les messages de prévention et l'application du principe de précaution restent encore marginaux.

Dès lors, la Ville de Lausanne, en partenariat avec Comment-dire.ch et Toxicfree Suisse, a initié au printemps 2018 un programme de sensibilisation et d'actions spécifiques à destination, dans un premier temps, des centres de vie enfantine.

Ainsi, les objectifs du programme sont en premier lieu de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens des enfants préscolaires accueillis dans les structures de la Ville, en :

- informant les collaboratrices et les collaborateurs des structures d'accueil de l'enfance grâce à des recommandations concrètes et applicables ;
- travaillant avec le Service achats et logistique Ville (SALV) sur les produits référencés et sur les critères d'achats y relatifs (ciblés sur les produits destinés à l'accueil de jour de l'enfance).

Le projet bénéficie de l'accompagnement de deux groupes ad hoc :

- le groupe d'expert composé de représentants de la PMU, du CHUV, de la FRC et du Service des eaux, afin d'assurer la pertinence scientifique ;
- le groupe test composé de représentants des deux centres de vie enfantine pilotes associés au projet, du SALV et du SAJE, afin de cibler les recommandations et d'en garantir la faisabilité.

Des visites de centres de vie enfantine ont également été conduites afin d'identifier in situ les mesures à prendre.

Production et consommation responsables

Trois thématiques composent cet axe : les achats durables dans l'administration, les manifestations et la consommation responsable.

Achats durables dans l'administration

L'intégration des critères de durabilité se poursuit dans les appels d'offre pilotés par les groupes de travail du SALV, des services de l'Architecture et des Routes et de la mobilité. Les achats en matière de produits de nettoyage ont été analysés sous l'angle toxicologique afin d'établir un listing particulier pour les CVE et les APEMS.

Manifestations

- Réalisation en février de l'exposition SMArt, Territoires en mouvement, en collaboration avec l'Unité environnement et la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM).
- Promotion des bonnes pratiques par le guide pour les manifestations responsables, KITmanif, développé en collaboration avec le Canton. Cette plateforme est en phase de finalisation et son programme de promotion est en cours de développement.
- Conseils et accompagnement de manifestations par l'Udd, destinés aux organisateurs d'événements culturels et sportifs, parmi lesquels :
 - jeux olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ 2020);
 - manifestations organisées par le Service des Sports : 20KM de Lausanne, Journée lausannoise du vélo, Christmas Run;
 - conseils développement durable pour la candidature de Lausanne à la Fête fédérale de gymnastique 2025.
- Organisation d'événements publics, dont :
 - la 2^e édition de la Fête de la nature en ville, à la place Centrale et à la maison de quartier de Chailly, sur le thème « Lausanne comestible », présentant l'agriculture urbaine avec diverses activités fédérant de nombreux partenaires et un public enthousiaste. La Fête est organisée dans le cadre de la Plateforme Lausanne Nature, en partenariat avec le SPADOM et les associations actives dans le domaine. En 2018, la collaboration avec le Festival des Activités de Jeunesse le même jour, place de l'Europe, s'est poursuivie dans le but de mutualiser les démarches durables. Un nouveau comité d'organisation a été créé au sein du SPADOM pour les éditions à venir. Le nombre d'associations membres de la Plateforme est resté stable (une trentaine);
 - la 9^e édition de Net'Léman, à Ouchy. Organisée par l'Association pour la Sauvegarde du Léman, cette matinée de nettoyage du lac Léman a été intégrée dans la Semaine de la propreté de la Ville (PUR, EAU, SPADOM) et a réuni 30 plongeurs et 67 marcheurs, qui ont récolté 457 kg de déchets sur les quais et le port d'Ouchy. Une action spécifique a été organisée par le Programme onusien pour l'Environnement, en présence de son Directeur Europe, accueilli par deux conseillers municipaux. L'association Zero Waste Suisse a été invitée pour la sensibilisation du public;
 - la 4^e édition de la Journée citoyenne, co-organisée avec la Fondation Eben-Hezer Lausanne (E-H). Réalisation de quatre axes d'intervention : alimentation durable Menu-modèle CROC'citoyens avec les trois cuisines sur site; Nature en ville avec le SPADOM et les jardiniers E-H en vue de l'aménagement de la future zone en friche du site; efficacité énergétique avec les SIL et leurs programmes Equiwatt et SENS-E; mobilité douce avec un travail réalisé sur le Plan de mobilité interne et un partenariat avec vélos Tandem;
 - la 4^e édition des « Marchés aux jouets pour et par les enfants », dédiée aux familles. Plus de 700 personnes ont été accueillies avec succès autour des jeux de la consommation durable et solidaire.

Consommation responsable

- Lausanne-répare.ch : mise à jour et extension du répertoire des commerçants sur la plateforme; traitement des réponses aux demandes de la population.
- Lausanne-réutilise : dans la prolongation de Lausanne-répare.ch et en collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs (FRC), la plateforme Lausanne-réutilise.ch est en cours de finalisation, le lancement est prévu en avril 2019.

Naturopolis (projet Interreg France-Suisse)

La demande de financement Interreg a abouti favorablement en juin 2018. Ce projet sur quatre ans (2018-2022), en collaboration avec la Ville d'Annecy, a pour objectif la valorisation des espaces naturels en milieu urbain à travers une réflexion commune sur des espaces similaires dans les deux Villes. L'agriculture urbaine y est également intégrée, ainsi que la promotion touristique du projet, dans le but de renforcer l'attractivité touristique des deux villes.

Le lancement du projet, en septembre 2018, a donné lieu à la visite du maire d'Annecy à Lausanne et à la rencontre des équipes de travail des deux villes. Le programme 2019 des activités Naturopolis sera présenté au public au printemps et comprendra, entre autres, certaines activités de la manifestation Lausanne Jardins 2019.

Changements climatiques

- Le groupe de travail interservices « Changements climatiques », sous la responsabilité de l'Udd et de l'Unité environnement, a réalisé un premier bilan des actions existantes sur le plan de la protection du climat et de l'adaptation aux changements climatiques. Le plan d'action de mesures prioritaires est en cours et devrait être présenté à l'été 2019.

- « Sauvageons en ville ! » : juillet 2018, animation par l'Udd et l'Unité environnement d'une rencontre tout public au centre-ville de Lausanne, dans le cadre du programme éponyme, en collaboration entre L'Eprovette (Université de Lausanne), les Musées et Jardins botaniques cantonaux et la Ville de Lausanne. Environ 25 personnes ont participé à la soirée portant sur le thème des îlots de chaleur.
- Climathon 2018 Lausanne : premier Climathon en Suisse romande. Un événement international rassemblant pendant 24 heures des personnes intéressées par les défis climatiques et cherchant ensemble des solutions concrètes. Au total, 80 personnes ont participé à cette manifestation, organisées en 14 équipes autour de quatre challenges (Swisscom, Canton de Vaud, Université de Lausanne et Ville de Lausanne), outre les experts, les coaches et les membres du jury. Le challenge lausannois a vu trois équipes proposer des solutions pour l'optimisation de la logistique urbaine ; les résultats seront suivis en 2019.

Administration durable

Le Plan éco-bureau a pour objectif la systématisation à l'ensemble des bureaux de l'administration des pratiques de durabilité, dans neuf domaines : électricité, chauffage et climatisation, mobilité, papier, recyclage, green IT, fournitures, bien-être au travail et nettoyage. Le projet est en cours d'élaboration ; une note à la Municipalité sera présentée au printemps 2019.

Convivialité et espace public : politique publique des édicules

La politique publique des édicules a été présentée officiellement aux exploitants des édicules en mai 2018. Elle a pour objectifs de mieux valoriser ces éléments du paysage lausannois et de renforcer la prise en compte du développement durable, augmentant ainsi la plus-value pour la population. La promotion des produits locaux, cultivés dans des conditions respectueuses de l'environnement, des droits humains et des animaux, tout comme la limitation des contenants plastiques à usage unique font partie intégrante de cette politique. Par ailleurs, l'appropriation de l'espace public et la création de liens sociaux sont au centre de la démarche.

Sur le territoire communal, 26 édicules sur le domaine public ou assimilé sont en activité, dont neuf figurent au recensement architectural du Canton de Vaud et trois sous protection cantonale. Six édicules sont exploités de manière saisonnière, 20 annuellement. En termes d'activités, 54% des exploitations actuelles sont culinaires, 19% de vente et le reste est réparti entre des exploitations culturelles et récréatives.

De manière générale, la saison 2018 peut être qualifiée de bonne pour les édicules : le climat particulièrement doux et ensoleillé a permis une augmentation de la fréquentation de ces lieux insolites.

En termes de réalisations, sur l'axe culinaire, l'ouverture du « Minimum » à la Jetée de la Compagnie s'est effectuée avec succès et en bonne intégration avec l'esprit du lieu insufflé préalablement par l'association « I Lake Lausanne ». La nouvelle exploitation de l'édicule de Chailly, The Green Garden, a ouvert ses portes en juillet. Le contrat de ce dernier a toutefois été dénoncé au terme de son exploitation 2018 pour des questions de non-respect de la convention. Une nouvelle exploitation pour 2019 a d'ores et déjà été sélectionnée. Par ailleurs, les démarches pour la réaffectation de l'édicule de Beaulieu en magasin-kiosque sont en cours.

Sur l'axe culturel, l'inauguration d'une fresque de l'artiste Dahflo a permis de mettre en valeur l'édicule de Rumine. Ce dernier a également accueilli une table éphémère organisée par Lausanne à Table. Par ailleurs, l'exposition « Saucisse Melba » a été organisée dans l'édicule de la Maladière par le collectif de La Placette, sur mandat du Service de la culture. Sur l'axe récréatif, la réaffectation de l'édicule des Falaises en lieu communautaire est en cours de développement.

Enfin, à des fins promotionnelles, une capsule vidéo sur les édicules a été réalisée en 2018 : elle sera publiée à l'ouverture de la saison 2019.

Fonds communal pour le développement durable (Fdd)

Activités relatives au Fdd : réception et analyse des demandes, préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage, réponses aux porteurs de projets, suivi des projets et des finances. En collaboration avec les SIL et le Fonds pour l'efficacité énergétique (Fee), publication de la deuxième édition de la brochure publique « Eclairage » sur les activités des deux Fonds en 2015, 2016 et 2017.

En 2018, 34 demandes ont été adressées au Fdd et 23 projets ont obtenu un soutien.

Le FDD a financé en 2018 un montant de CHF 4'610'600.- pour l'ensemble des projets en cours durant l'année.

Divers

- Participation à divers groupes de travail interservices, notamment Contrats de quartier, Plateforme participative, Plateforme famille, Commission des établissements publics, Espace publics.
- Rédaction et/ou relecture des contenus de durabilité dans divers préavis et documents en travail dans les services.

UNITÉ ENVIRONNEMENT (ENV)

L'Unité environnement (ENV) est composée de deux ingénieurs spécialisés EPF, soit le délégué à l'environnement et son adjoint. Dans une optique de continuité du travail de cette unité, l'objectif est de créer un centre de compétences et observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité des services métiers communaux. Ses missions générales sont :

- contribuer à augmenter l'efficacité des études d'impact sur l'environnement et des évaluations environnementales stratégiques pour la planification du territoire ;

- mettre en place des indicateurs objectifs et pluridisciplinaires afin de suivre régulièrement et sur de longues périodes l'évolution environnementale et durable de la Commune ;
- définir des stratégies environnementales en étroite collaboration avec la Municipalité et les services spécialisés de la Commune ;
- contribuer, pour les aspects en relation directe ou indirecte avec l'environnement, à une politique globale de promotion de la santé par la Ville de Lausanne ;
- soutenir les services de l'administration et leur donner des outils d'aide à la décision dans les procédures en lien avec des problématiques environnementales et des aides financières possibles de la Confédération et du Canton ;
- assurer une information au public et une communication, avec l'appui du Bureau de la communication de la Ville de Lausanne, sur les actions en cours ou projetées.

L'année 2018 a donné lieu à différents projets spécifiques selon les domaines de compétence suivants.

Planification territoriale

L'Unité environnement a apporté son soutien au Service d'urbanisme dans le cadre de la procédure de recours contre le projet de parc éolien EolJorat Sud, principalement pour les questions de bruit et d'infrasons, pour le respect des exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), en faisant une lecture critique des arguments des opposants et en faisant la proposition d'argumentaires en collaboration avec les mandataires de SI-REN.

Dans le cadre de sa collaboration avec la cellule Pôle Gare, ENV a offert son soutien au jury du concours espaces publics sous-gare, notamment pour les questions de bruit, de surfaces perméables, de lutte contre l'îlot de chaleur urbain. L'Unité environnement a participé au développement des projets de la Rasude et des Fleurettes et a été consultée dans le cadre des projets de la place de la Gare et de son sous-sol.

Sur la base du résultat du mandat d'études parallèles, ENV a participé à la finalisation du schéma directeur des Prés-de-Vidy, piloté par le Bureau de développement et projet Métamorphose, dans le cadre de la planification territoriale d'un nouvel éco-quartier.

A l'échelle plus locale, l'unité a analysé les notices d'impact sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans de quartier de Montolivet ou les premières demandes de permis de construire aux Plaines-du-Loup notamment.

Suivi de l'évolution environnementale

Dans le domaine de la protection de l'air, ENV a mis à jour, début 2017, le site internet de la Ville pour rendre accessible facilement les données sur les mesures de qualité de l'air à Lausanne. Cette action permet de développer l'accessibilité publique aux mesures de qualité de l'air, notamment en les présentant sous forme cartographique, et d'informer la population des effets sur la santé de la pollution atmosphérique et sur les bonnes pratiques permettant de réduire l'impact sur la qualité de l'air.

La station cantonale mobile de mesure de la qualité de l'air de la DGE a été posée fin 2018 à la station Délice du m2 à Lausanne pour une durée d'une année. En fonction de la fiabilité des données, les valeurs mesurées pourront être rendues publiques sur le site de la Ville.

Stratégies environnementales

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'Unité environnement a finalisé les études d'assainissement du bruit routier pour l'ensemble du territoire lausannois. Il s'agit ainsi de 88 kilomètres de routes et 11 mandats attribués à cinq prestataires, encore partiellement en cours d'examen auprès des services cantonaux. Dans ce cadre, ENV participe à la définition de la stratégie d'intervention communale pour l'assainissement du bruit routier pilotée par le Service des routes et de la mobilité.

ENV a également été sollicitée pour répondre à différentes procédures liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette en termes de nuisances et de sécurité, en lien avec la procédure de mise à jour des zones de sécurité et les réponses aux interventions du Conseil communal. Dans ce cadre, un protocole d'accord a été signé le 2 octobre 2018 entre l'Aéroport de la région Lausanne-Blécherette SA et la Commune, dans le but de mettre en place différentes mesures concertées pour limiter les nuisances pour les riverains.

La Délégation aux risques environnementaux s'est réunie à deux reprises en 2018, abordant les thèmes liés à la protection de l'air, au bruit, au rayonnement non ionisant, à l'amiante, aux sites pollués ou aux changements climatiques, en réponse à des sollicitations politiques ou au besoin d'orientations générales.

Promotion de la santé et environnement

ENV a poursuivi la rédaction du rapport-préavis sur la problématique de l'amiante et a offert son soutien au Service du logement et des gérances dans le cadre du chantier de César-Roux 16, pour le projet de panneau d'information sur l'amiante à destination des ouvriers et des entreprises présents sur le chantier. L'Unité environnement a pris part aux séances des délégués amiantes et du groupe amiante, ainsi qu'aux Groupes de travail organisés par le Canton avec les différents acteurs locaux, pour améliorer les processus de prise en charge de l'amiante.

Soutiens aux services de l'administration

ENV a été sollicitée par les services communaux pour des expertises dans ses domaines de compétences pour des problématiques de rayonnements non ionisant, de bruit de chantier (potentiels travaux de nuit de forages), de bruit de comportement, de pollutions des sols (sols urbains) ou pour la réalisation de modélisation du bruit routier ou ferroviaire, ainsi que pour des séances d'informations sur la protection des sols ou l'assainissement du bruit routier.

ENV a également participé en tant qu'expert pour des interventions auprès des services spécialisés cantonaux et fédéraux pour des questions d'assainissement du bruit routier, de qualité de l'air ou de changements climatiques, et également pour des formations auprès des étudiants de l'EPFL en termes de sols et de ressources souterraines.

Information au public et communication

Avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, ENV a répondu à plus d'une vingtaine de plaintes ou questionnements d'habitants lausannois relativement aux nuisances dues au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants essentiellement.

Avec l'appui d'un acousticien, de la Plateforme participation et du Bureau de la communication, ENV a organisé une balade acoustique dans la cadre de la journée internationale contre le bruit le 25 avril 2018. Une quarantaine de participants ont traversé la ville de la Sallaz au centre-ville sous la conduite d'un acousticien les rendant attentifs aux différents bruits et sons urbains.

PLATEFORME PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAUSANNE

De nombreuses démarches participatives ont été menées ou sont en cours de réalisation dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne. Elles permettent d'intégrer les habitants, usagers et associations concernés par ces réalisations et leurs impacts, afin de valoriser leur expertise d'usage et de la croiser avec l'expertise professionnelle pluridisciplinaire dans une logique d'enrichissement mutuel.

Afin de « professionnaliser » et mutualiser les forces autour de ces démarches participatives, la Municipalité a décidé le 9 mars 2017, de formaliser le dispositif « participation » au sein de la Ville de Lausanne, par la création d'une « Plateforme de participation » (PFP) pour les démarches lancées par la Ville.

Une collaboratrice spécialisée dans ce domaine été engagée et assure la coordination de la PFP, qui a pour mission de :

- poser les bases d'une stratégie de la participation pour la Commune de Lausanne ;
- partager les expériences de démarches participatives déjà menées ;
- développer des méthodes participatives ;
- offrir aux différents services des outils et soutiens adaptés ;
- assurer la coordination des démarches participatives (de leur conception à leur mise en œuvre et évaluation) ;
- mutualiser les forces pour mener les démarches ;
- assurer une veille scientifique de la participation.

Depuis le mois de janvier 2018, la PFP a assumé les tâches suivantes :

Participation pour les projets de la Ville

Direction CD

- Plaines-du-Loup : accompagnement pour la définition des étapes du processus, de la répartition des rôles et du contenu, participation à des séances de la « commission participation », aide à la rédaction en cours du rapport-préavis en réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-loup », accompagnement de la démarche participative du Parc du Loup et participation à des séances de coordination avec les mandataires pour la participation et les architectes paysagistes, évaluation de la démarche et du processus à l'interne et animation d'une séance avec les participants.
- Riponne-Tunnel : accompagnement du processus et conception des étapes de la démarche participative, participation aux séances du GT, appui à la rédaction de l'appel d'offre et la sélection des mandataires participation, participation à des séances de coordination avec les mandataires participation, appui pour la vulgarisation du processus et la mobilisation de la population, ainsi que pour l'organisation du concours d'urbanisme ouvert à la population et la mise en place d'un groupe de suivi de la démarche et du projet.
- Plan directeur communal (PDCOM) : rédaction des paragraphes sur la participation.
- Plan général d'affectation (PGA) : accompagnement du processus et conception des étapes de la démarche participative, participation à la conception d'une carte participative avec des partenaires externes puis au sein de la Ville avec le cadastre, appui à la rédaction de l'appel d'offre pour les mandataires participation.

Direction LEA

- Plateforme participation : animation des séances de la Plateforme participation afin de poser les bases d'une stratégie participation pour la Ville, partager les expériences des démarches menées et des difficultés rencontrées, partage des outils et des méthodes, mise en commun d'un listing de mandataires existants avec références et expériences réalisées, coordination des différentes démarches et mutualisation des moyens, organisation du séminaire sur les quartiers et la participation avec l'UNIL le 10 octobre 2018, rédaction d'une base de réflexion sur une politique de l'éphémère et des chantiers participatifs pour la Ville de Lausanne.
- Plateforme participation : reprise du projet « Kit Cubes » (développé en collaboration avec l'Atelier OLGa, Label Vert, Emploi Lausanne (anciennement ETSL) et avec le soutien du Fdd), gestion des réservations (signature de la conven-

tion, remise des clés, état des lieux d'entrée et de sortie), réalisation d'une charte d'utilisation et mise à disposition du « Kit Cubes » auprès des associations lausannoises et services de la Ville afin d'expérimenter, de façon créative et participative, des usages souhaités dans l'espace public grâce à ces cubes en bois modulables pouvant être déplacés et transformés en aménagements éphémère (bancs, tables, bacs à plantes, jeux, gradins, boîte d'échange ou à idées, tableau noir, totem communication, etc.).

- Plateforme participation : inventaire du matériel existant à la Ville pour les démarches participatives et aménagements éphémères.
- Plateforme participation : réflexions avec la SIA et les services d'architecture et d'urbanisme afin d'intégrer la participation dans les jurys de concours d'architecture.
- Pôle Gare : appui à la réalisation d'une publication au sujet de la démarche participative pour les espaces publics du quartier des Fleurettes avec le mandataire participation.
- Service des parcs et domaines : accompagnement à la conception de démarches participatives et des étapes pour divers projets tels que le parc des Fiches, la plantation d'un verger dans le parc des Vignes d'Argent, interventions paysagères aux Faverges et à La Cassinette dans le cadre de Lausanne Jardins 2019, plantages dans divers quartiers, réaménagement des pieds d'immeubles, etc.
- Service du logement et des gérances (SLG) : organisation de la restitution de la consultation populaire pour l'Auberge de Sauvabelin puis, suite à la décision municipale, accompagnement de la mise en place d'une déconstruction participative de l'Auberge, en collaboration avec les écoles professionnelles de la construction.

Direction EJQ

- Politique des quartiers : appui à la rédaction du préavis et notamment du lien avec la Plateforme participation, participation à la Délégation municipale pour la politique des quartiers, accompagnement de la mise en place du budget participatif (conception des étapes, de la démarche participative, réflexion sur l'outil utilisé et son évolution avec le Bureau de la communication et le Service d'organisation et d'informatique, etc.), appui pour la rédaction de l'appel d'offre et la sélection du mandataire, réflexions sur la nécessité d'un atlas des quartiers ainsi que sur le lien entre la FASL et les démarches participatives.
- Enfance : participation aux séances du groupe de référence pour l'enfance et mise en place d'un projet d'intervention participative et artistique sur la palissade du chantier de Saint-Martin 10-18.

Direction FIM

- Service des routes et de la mobilité : accompagnement à la conception de démarches participatives, à l'élaboration de cahiers des charges pour les mandataires participation et au choix du mandataire pour divers projets (safari urbain à Montelly – Tour-Grise, marche exploratoire des femmes, aménagement des rues Pré-du-Marché et du Clos-de-Bulle).

Participation pour les services

- Service du logement et des gérances : accompagnement de la cheffe de service et des cadres afin de revisiter la gouvernance du service, conception et animation d'ateliers participatifs pour tout le personnel du service, puis synthèse et définition des étapes suivantes.
- Service d'architecture : conception et animation d'une démarche participative avec tous les collaborateurs au sujet de l'intégration et de la qualité architecturale à Lausanne, afin d'alimenter la révision du PGA avec une vision commune et partagée au sein du service.

Communication pour la direction LEA

La communication au sein de la Direction LEA a été renforcée. Des processus ont été mis en place pour faciliter, organiser et améliorer la coordination entre les chargés de communication des différents services et la Direction.

La communication pour la Direction LEA :

- coordonne la communication de la Direction et s'assure que tous les services et tous les projets aient une visibilité ;
- définit des stratégies et plans de communication pour les différents projets ;
- assure la publication des actualités municipales (préavis, rapports-préavis, communiqués de presse, brèves, etc.) ;
- coordonne des conférences de presse ;
- coordonne la rédaction et la validation des articles pour le Journal Communal ;
- effectue la relecture des différents supports de communication issus de la direction et ses services ;
- est un appui de communication pour les chargés de communication des services et pour tous les collaborateurs au sein de la direction ;
- assure le lien entre le bureau de la communication, la Direction et ses services.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- secrétariat : gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service
- ressources humaines : assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- stratégie énergétique : conduire les projets de rénovation, transformation et assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville selon le préavis N° 2015/50 (« *Assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne* »)
- accompagner, en termes de durabilité et d'économicité, les projets de construction et de rénovation du service
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

Comptabilité et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers, mais aussi superviser l'informatique du service dans sa globalité
- réaliser toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments, de ceux de services tiers ainsi que des parcs immobiliers de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. (SILL S.A.) et du Fonds Edouard et Hortense Pache
- établir les budgets, le plan des investissements, et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis

Statistiques et communication

- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistiques de la construction
- coordonner, mettre à jour et développer les sites Internet et Intranet
- participer et réaliser des publications et des événements pour le service

Etablissements publics et édicules

- assumer la gestion et l'entretien des édicules ayant fait l'objet de conventions (nouvelle politique des édicules)
- élaborer une démarche de valorisation des établissements publics appartenant à la Ville et gérés par le SLG (nouvelle politique des établissements publics)

Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- préserver le parc de logements locatifs existant par le biais de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Politique du logement et de l'habitat

- promouvoir, planifier, assurer le suivi et contrôler les logements d'utilité publique
- initier et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP)
- gérer et administrer les aides à la pierre
- représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières
- participer aux jury-concours et à l'élaboration de certains plans de quartier
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie

Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier de la CPCL, comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la SILL S.A.

Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)

Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

Section technique

- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.31	39.91	41.31	37.96
Gérances	42.68	40.96	42.58	38.92
Logement	15.40	14.60	15.50	14.50
Total service	99.39	95.47	99.39	91.38

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Total service	0.00	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	86	39.91	80	37.96
Gérances	68	40.96	64	38.92
Logement	17	14.60	17	14.50
Total service	171	95.47	161	91.38

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Bâtiments administratifs (BAD)	1		2	
Gérances	6		5	
Total service	7		7	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	3
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
Total service	16	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2018, le service a vécu des changements importants et a participé à différents projets :

- entrée en vigueur de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) au 1^{er} janvier 2018 ;
- avancée du projet d'évolution du service, dénommé « (R)évolution » : redéfinition de la vision et des missions du service, identification des processus clés internes et des activités relatives, réflexion sur l'organisation nécessaire du SLG ; réunion de tous les collaborateurs administratifs dans un même bâtiment en octobre.

Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction des préavis suivants :

- préavis N° 2018/17 (« Projet de construction d'un bâtiment sis à l'avenue des Boveresses 31a et 31b futurs, dans une démarche de Société à 2'000 watts. Démolition du parking souterrain ECS N° 15'999 pour la construction d'un immeuble comprenant 60 logements à loyer régulé, une école enfantine, une unité d'accueil pour écoliers, une ludothèque, deux abris PC ainsi qu'un parking semi-enterré de 125 places pour voitures et dix places pour deux-roues – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 7378 en faveur de la société coopérative Logement Idéal »);
- préavis N° 2018/29 (« Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif – demande de crédit-cadre 5e étape (2018-2022) ») ;
- rapport-préavis N° 2018/51 (« Café-jeux parents-enfants à la berlinoise », réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts) ;
- rapport-préavis N° 2018/53 (« Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier », réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts).

UNITÉ JURIDIQUE

Entrée en vigueur de la LPPPL le 1^{er} janvier 2018 – abrogation de la LDTR et de la LAAL

En entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2018, la nouvelle loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL; RSV 840.15) a abrogé la loi du 4 mars 1985 concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR), ainsi que la loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL). Dans une perspective de simplification administrative et d'harmonisation, il a en effet été décidé de fusionner les mesures de droit public cantonal de la LDTR et de la LAAL en une seule loi (LPPPL). Certaines définitions ont été clarifiées, l'information aux locataires a été améliorée et les travaux énergétiques effectués sur les immeubles sont désormais pris en compte. En pratique, la LPPPL reste soumise aux mêmes mécanismes d'application que la précédente législation.

Préservation du parc locatif

Pour lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché des logements loués qui correspondent aux besoins de la population (art. 1 al. 1 litt. a LPPP), c'est-à-dire afin de maintenir une proportion d'appartements à loyer abordable dans les communes où sévit une pénurie de logements, la LPPPL prévoit deux instruments dans son volet préservation du parc :

- la soumission à autorisation des travaux de rénovation, de transformation et de démolition, ainsi que l'affectation totale ou partielle de logements loués à d'autres fins que l'habitation (art. 6 à 18 LPPPL).

En 2018, pas moins de 630 dossiers concernant des travaux ont été examinés par l'Unité juridique au regard de la LPPPL. Après analyse, 51 dossiers ont fait l'objet de préavis par la Commune, lesquels ont été transmis au Canton, Service des communes et du logement, Division logement (DIS/SCL/DL).

La LPPPL introduit une nouveauté depuis le 1^{er} janvier 2018 : lorsque les travaux ne consistent qu'en la rénovation d'un maximum de 2 appartements isolés dans un immeuble locatif, une décision est rendue en procédure simplifiée par le Canton (art. 6 al. 2 LPPPL), lequel statue sans que cela fasse l'objet d'un préavis communal préalable.

Ainsi, concernant le territoire de la Commune de Lausanne, 155 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal et/ou d'une décision du Canton qui a abouti à un contrôle des loyers, soit une surface totale de 68'234 m² avant travaux et de 73'668 m² après travaux, au loyer moyen de CHF 197.- m²/an avant travaux et de CHF 227.-m²/an après travaux (accroissement de 15.2%). S'agissant des 39 préavis communaux traités en 2018 par le Canton, lesquels ont porté sur 903 logements, la durée moyenne du contrôle requise par la Ville de Lausanne se chiffre à 6.49 ans, retenue finalement par le canton à 5.44 ans. Le coût total des travaux portant sur la rénovation d'immeubles (126), la transformation (19), la combinaison des deux (7) et la démolition (3) se monte à CHF 86'096'788.-. Les quelques dossiers traités en lien avec le changement d'affectation n'ont pas été matière à préavis.

- la soumission à autorisation d'aliénation de logements loués (art. 19 à 24 LPPPL).

En 2018, 89 dossiers concernant des ventes ont été examinés par l'Unité juridique au regard de la LPPPL. Parmi les 45 préavis communaux adressés au Canton (DIS/SCL/DL), 36 préavis ont déjà été suivis d'une détermination finale par le Canton en 2018. La surface totale des dossiers d'aliénation d'immeubles ayant fait l'objet d'un préavis communal et d'une décision cantonale représente 2'863 m²; le prix moyen des loyers avant l'aliénation de l'immeuble s'élevait à CHF 342.- m²/an contre CHF 442.- m²/an après la vente (accroissement de 28.7%), pour un total des ventes de CHF 24'551'000.-.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Assainissement du patrimoine financier de la Ville

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du rapport-préavis N° 2015/50 (« Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon - avenue Ernest-Ansermet 2, d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10, et promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne - Réponse au postulat de Mme Florence Germond: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" »), l'unité a été chargée des actions suivantes :

- César-Roux 16: obtention du permis de construire et démarrage des travaux en août 2018;
- Praz-Gilliard 7: obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres; adjudication des entreprises pour environ 75% du montant des travaux (démarrage du chantier avec locataires en février 2019);
- Vuachère 6 et 6 bis: adaptation du projet aux exigences du Canton (note 1 au patrimoine) suite à l'enquête publique; dossiers d'appels d'offres en cours de rédaction (obtention du permis prévue pour le 1^{er} trimestre 2019 et démarrage du chantier printemps/été 2019);
- Pontaise 15: obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres; adjudication des entreprises pour environ 75% du montant des travaux (démarrage du chantier en décembre 2018);
- Madeleine 1: obtention du permis de construire et réalisation des appels d'offres; adjudication des entreprises pour environ 80% du montant des travaux (démarrage du chantier avec locataires fin janvier 2019);
- Industrie 13: adaptation du projet aux exigences du Bureau des permis de construire et réponses aux demandes du Patrimoine (en attente de l'enquête publique);
- Aloys-Fauquez 1: finalisation du cahier des charges et du chiffrage du projet; réalisations d'un appel d'offres et sélection de l'architecte (SARCH AMO);
- César-Roux 5: finalisation du cahier des charges et du chiffrage du projet; réalisations d'un appel d'offres et sélection de l'architecte (SARCH AMO).

Accompagnement / études de faisabilité

L'unité a été sollicitée par les autres unités du service pour effectuer l'analyse technique et économique des projets suivants :

- Escalier-du-Marché 27: expertise technique et économique, aide à l'établissement du cahier des charges;
- Immeuble la Pichollette: expertise technique sur site;
- Riponne 10: analyses de faisabilité techniques et économiques;
- Jorat 80: analyses de faisabilité techniques et économiques.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En plus de ses activités courantes, l'unité a connu un événement majeur en 2018: le lancement d'analyses dites EPIQR+ sur le patrimoine financier immobilier du SLG. 27 immeubles ont ainsi fait l'objet d'un rapport détaillé sur leur état de vétusté et les travaux de rénovation à entreprendre durant les prochaines années. Ces expertises, ainsi que les 26 autres qui seront exécutées sur 2019, compléteront celles déjà réalisées en 2011 et permettront, à terme, d'établir une stratégie de rénovation et d'utilisation du patrimoine financier du SLG.

COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

Comptabilité

Outre les traitements courants de l'unité, l'année 2018 a été marquée par la reprise de la gestion des factures débiteurs et fournisseurs ainsi que de la trésorerie de la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL), tâches anciennement réalisées par la comptabilité de direction LEA et la comptabilité générale du Service des finances.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2018 :

- dans le cadre du projet GIMMO et en collaboration avec le SOI, mise en place et suivi d'ateliers de travail « métier » visant à configurer et solidifier les premières reprises de données dans l'application Abalmmo;
- élaboration du schéma directeur informatique du service et en collaboration avec le SOI, définition des besoins actuels et futurs en matière d'outils informatiques et participation active à différents groupes de travail sur de nouveaux outils proposés en lien;
- maintenance et mise à jour du nouvel intranet du SLG (plate-forme SharePoint).

STATISTIQUES ET COMMUNICATION

Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud donne un indicateur de tendances en matière de pénurie de logement. En juin 2018, le taux de vacance a été relevé à 0.67% (contre 0.33% en 2017) pour Lausanne et à 1.28% (contre 1.16%) pour le canton de Vaud.

A Lausanne, comme sur l'ensemble du canton, une détente semble s'amorcer, de façon toutefois plus marquée à l'échelle du canton qu'à celle de la commune. La Ville reste cependant encore bien en deçà du 1.5% de logements libres à louer qui correspondrait à un marché équilibré.

En effet et en vertu de l'art. 2 de la LPPPL, il y a pénurie lorsque le taux global de logements vacants, à l'échelle du district, est durablement inférieur à 1.5% ; ce taux est basé sur la moyenne des trois dernières années. La pénurie est qualifiée de prononcée lorsque le taux de logements vacants est inférieur à 1%.

Par ailleurs, le taux de vacance par typologie nous révèle une pénurie clairement différenciée selon le type de logement : les une pièce (1.45% en 2018, contre 0.50% en 2017) et les cinq pièces (2.26% en 2018, contre 0.21% en 2017) voient la pénurie s'estomper, même à Lausanne. Cette dernière reste toutefois très prononcée pour les deux, trois et quatre pièces, avec respectivement 0.35%, 0.30% et 0.26% de taux de vacance, soit des résultats très proches de ceux 2017.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2018, 78'576 logements dans 8'567 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG. Cela représente une progression annuelle globale de 873 logements, soit 1.1%, en comparaison de 2017. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

En regard des résultats pour l'ensemble du parc immobilier sur territoire lausannois, le nombre de logements subventionnés à Lausanne s'élève, à fin 2018, à 7'629 logements, ce qui représente 9.7% du parc total.

Le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL S.A.) représente quant à lui 6.2% du parc total, avec 4'903 logements.

A fin décembre 2018, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 1'898 logements livrés ou en chantier, leur nombre effectif brut atteignant 2'179, auquel il faut déduire 281 logements démolis sur la même période. La part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 52% et représente 1'140 nouveaux logements (329 subventionnés, 622 régulés et 189 en marché libre), auxquels s'ajoutent encore 841 chambres d'étudiants, réparties sur neuf réalisations. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (1'825 ou 84%), de ceux créés dans des bâtiments existants (354 ou 16%). Dans le même intervalle et suite à des changements d'affectation autorisés, 59 nouveaux logements ont par ailleurs été aménagés.

A titre de comparaison, en 2017, 2'225 logements ont été construits ou étaient en chantier, contre 2'179 en 2018, ce qui révèle un fléchissement sur le plan constructif d'environ 2%.

Harmonisation des registres (LHR)

L'harmonisation des registres au cours de l'année 2018 n'a pas fait l'objet d'événements particuliers, mais cette procédure, qui consiste à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au contrôle des habitants et chaque logement défini par des identifiants fédéraux (EGID/EWID), ainsi que par une numérotation de localisation complémentaire (NAL), renseignés dans le RCB, est assidument utilisée par les Services industriels lausannois (SIL), en particulier Electricité et Multimédia. Ces identifiants et numéros univoques permettent par ailleurs de révéler et de corriger des situations singulières voire erronées dans la base de données du Contrôle des habitants.

Communication

Une chargée de projets a été engagée afin d'assurer la communication pour le service. Elle travaille en lien étroit avec la communication de la direction LEA. Ses missions principales sont :

- la mise en valeur à l'interne et à l'externe des actions réalisées pour la mise en œuvre des mesures du plan de législation ;
- l'accompagnement des collaborateurs au fil du projet « (R)évolution » ;
- la mise en place d'actions et d'outils de communication internes pour dynamiser les échanges au sein du service et améliorer la qualité de vie au bureau.

Pour finir, dans le cadre de la consultation populaire effectuée en 2017 pour définir l'avenir des deux cafés-restaurants de Sauvabelin, une restitution a été organisée en mars 2018 sous forme d'exposition dans l'auberge, ouverte pour l'occasion. Organisé en parallèle de la Journée de la Forêt qui prend ses quartiers autour du lac de Sauvabelin, cet événement a été assorti d'une brocante.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉDICULES

Inscrits dans le programme de législation, les établissements publics, tout comme les édicules, font l'objet d'une attention particulière en vue de leur valorisation par la réflexion, la formalisation et la concrétisation de leur politique spécifique.

Etablissements publics appartenant à la Ville

Trois appels d'offres ont été lancés pour permettre de réorienter l'auberge de Beaulieu, l'ancien « Mövenpick » à la place de la Riponne 10, et « Le Barbare » aux Escaliers-du-Marché.

En synergie avec la collection de l'Art Brut, l'auberge de Beaulieu ouvrira ses portes en mars 2019, dès que les travaux de rénovation et d'aménagement entrepris par la Ville et le nouvel exploitant seront terminés.

A Riponne 10 comme pour « Le Barbare », les procédures de sélection engagées en 2018 pour trouver les partenaires idoines afin de faire revivre ces lieux stratégiques et emblématiques sont encore en cours, mais permettront assurément d'y intégrer, après travaux, les affectations et/ou exploitations les plus appropriées.

Concernant « Le Barbare », parallèlement à la recherche d'un nouvel exploitant et à l'élaboration d'un projet complet de rénovation pour l'ensemble de l'immeuble, des « Rencards Barbares », événements culturels, musicaux ou encore à caractère gustatif, ont été imaginés pour animer ponctuellement les lieux. Ces rendez-vous de poche se déroulent sur la terrasse de l'établissement, en principe un jeudi soir par mois. En 2018, six événements éphémères ont permis de faire revivre ce lieu cher aux Lausannois, tout en valorisant certains acteurs et produits lausannois (BD-FiL, l'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA), IGersLausanne, la Fondation Mère Sofia, le Service des parcs et domaines. Ces animations ponctuelles se dérouleront jusqu'à l'ouverture du chantier, prévue en mars 2020.

Enfin, l'Hostellerie Les Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc, réaffectée provisoirement à de l'hébergement social, fait l'objet d'une réflexion quant à son avenir.

Edicules

En 2018, il est à relever comme faits marquants la signature de deux nouvelles conventions, celle du P'tit Train de Vidy et celle des Arches 17-18, ainsi que l'ouverture de l'édicule de la Jetée de la compagnie 2 sous l'enseigne « Le Minimum ». L'édicule des Arches doit encore, début 2019, faire l'objet de travaux financés par le nouvel exploitant, pour permettre de faire cohabiter établissement public et espace à vocation culturelle, géré par le SLG.

LOGEMENT SOCIAL – OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)

Inscriptions aux logements subventionnés

En 2018, 2'872 dossiers ont été réceptionnés, dont 64% de nouvelles inscriptions, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente (118 dossiers). Le nombre de baux passés a un peu diminué pour s'établir à 628, soit une baisse de 46 par rapport à 2017.

La réception de l'OCL a accueilli 10'963 visiteurs, soit une hausse de 685 par rapport à 2017, venus afin de se renseigner ou de déposer leur dossier d'inscription ou de mise à jour. Il est à noter que plus de 85% des dossiers reçus ont été apportés directement au guichet, plutôt que par poste ou par courriel.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'426 locataires et résilié 319 baux. Sur ces 319 baux, 210 ont été résiliés pour cause de dépassement du revenu déterminant, 79 pour sous-occupation notoire, 23 parce que le locataire ne s'est pas présenté et sept pour d'autres motifs.

Le nombre d'audiences a fortement diminué en comparaison (prorata) de l'année 2017, mais reste en augmentation au regard du nombre de contrôles effectués en 2018, soit 55, principalement pour une seconde prolongation, au vu de la difficulté à retrouver un logement. De plus, 80 conventions octroyant un premier délai de prolongation d'une année ont été établies en collaboration avec la Préfecture, les gérances et les locataires, simplifiant ainsi les procédures administratives. 96 locataires dont les ressources dépassent le plafond de revenus et qui entrent dans la limite autorisée (20%) se sont vus notifier un supplément de loyer permettant ainsi une meilleure mixité sociale. Pour finir, 66 locataires ne remplissant plus entièrement les conditions d'occupation ont vu leurs subventions partiellement ou totalement supprimées.

Cellule logement

Avec 80 nouvelles demandes de soutien soumises à la cellule logement et 55 ménages au bénéfice d'un suivi actif, l'activité est restée stable pour 2018. La mise sur le marché de nouveaux logements subventionnés s'est poursuivie (Sévelin 10-12 et Bérée 34a et 34b) et a certainement contribué à détendre la demande d'aide ressentie. Le soutien administratif de la cellule logement s'est vu légèrement réduit par réallocation des ressources dans le cadre de « (R)évolution ». L'année a également été marquée par le ralentissement de la collaboration avec le Service sociale Lausanne (SSL), dû à la suppression partielle des prestations de relogement de son Unité logement.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

Promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique

Un accent important a été mis sur les logements d'utilité publique (LUP). Ils ont d'abord été identifiés et recensés par catégorie (cartographie) sur la commune et représentent 10'013 logements, y compris les projets à venir. Deux d'entre eux méritent d'être relevés : la pièce urbaine C aux Plaines-du-Loup, pour laquelle le SLG a proposé un travail sur de nouvelles typologies adaptées aux différents cycles de vie des ménages, et St-Martin 16-18, qui a bénéficié d'une représentation et d'un accompagnement du service. Des collaborations se sont également réalisées, notamment avec la Commune de Morges, lors d'un partage d'expertise pour un projet d'utilité publique à Eglantine.

Enfin, toujours dans le cadre des LUP, les immeubles subventionnés ne bénéficiant plus d'aides actives sont en cours de régularisation administrative avec le Canton, notamment par le biais de conventions.

Promouvoir et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie

La 14^e édition de la Fête des voisins s'est caractérisée par une collaboration avec le SPADOM et la « Fête de la Nature », qui s'est déroulée le lendemain. Cette édition a enregistré plus de 350 inscrits, avec une fête de 300 personnes organisée à la Borde. Autre spécificité 2018, les kits organisateurs et apéritifs ont été distribués dans l'ancien bar à café « Le Barbare », accompagnés d'une plante indigène offerte par le SPADOM.

Toujours en collaboration avec le SPADOM, le service a contribué à la promotion d'une meilleure qualité des pieds d'immeubles, en sensibilisant les habitants de la ville au verdissement de leurs immeubles et à la nature en ville, avec une soirée publique le 11 juin. Un premier exemple d'aménagement a aussi été inauguré début octobre au pied des immeubles de l'avenue du Temple 20 et du chemin du Devin 28.

Administrer et réindexer les droits de superficie distincts permanents

La gestion administrative et financière des droits de superficie distincts permanents (DDP) a été centralisée, la facturation reste du ressort de la comptabilité et le suivi technique de la gérance. La décision municipale de surseoir à la facturation pour la Fondation de Beaulieu depuis le 1^{er} janvier 2017 est toujours appliquée.

Gérer et administrer les aides à la pierre

Pour l'année 2018, les aides à la pierre versées se sont élevées à CHF 1'492'253.-. Les suppléments (année N1) ont quant à eux totalisé CHF 767'242.-. Au contrôle des loyers pratiqué annuellement s'ajoute le calcul des loyers ponctuel faisant suite à des travaux sur des logements isolés ou des immeubles entiers (Bourdonnette).

Des subventions à hauteur de CHF 39'131.- par an ont été octroyées (dès 2019), permettant ainsi la rénovation de 36 logements subventionnés au chemin de Florency 1-3-5.

Représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières

La représentation du SLG auprès des différentes sociétés immobilières revêt de nombreux avantages. Elle permet d'inciter les sociétés partenaires à planifier les rénovations des logements d'utilité publique (LUP) et également à accompagner les nouveaux projets de LUP. De façon générale, la présence du service permet de maintenir un lien et assure ainsi un rôle de courroie de transmission entre la Ville et les différents partenaires.

Participer aux jury-concours et à l'élaboration de certains plans de quartier

En ce qui concerne les jury-concours, le service a participé à ceux des pièces urbaines A, B, C et E aux Plaines-du-Loup. Par ailleurs, l'accompagnement du futur plan de quartier du Vallon se poursuit avec la participation des habitants.

GÉRANCES IMMOBILIÈRES

Gérance immobilière 1 (CPCL / ex-COLOSA / SILL S.A.)

Le patrimoine de la CPCL, qui compte 4'250 logements, a enregistré environ 400 mutations de locataires.

L'année 2018 a été marquée par la vente de l'immeuble de Champ-Colomb 8 à Ecublens et par la mise en valeur, dès décembre, des logements des Falaises (avenue de la Sallaz 5-7-9) pour le compte de la SILL SA.

Gérance immobilière 2 (Patfin / DDP / Pml)

Le patrimoine financier, qui compte 738 logements, a enregistré 53 mutations de locataires.

Pour la cinquième année consécutive, la Grenette et la Halte-jeux ont animé le secteur nord de la place de la Riponne. La Halte-jeux a pris ses quartiers définitifs dans une partie des locaux de l'ancien « Mövenpick » depuis le 1^{er} octobre.

Cette unité a activement soutenu la politique des établissements publics et des édicules, notamment avec l'Auberge de Beaulieu.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- Prairie 40 – Terrain d'Aventure de Malley: réception de l'ouvrage et inauguration en juin 2018;
- Vigie 6: désamiantage et assainissement des douches et des WC au rez-de-chaussée;
- Côtes-de-Montbenon 7: réaménagement des locaux du 1^{er} étage en faveur de l'Observatoire de la sécurité;
- Cour 16 – centre de vie enfantine La Chenille: projet d'installation d'un système de rafraîchissement dans l'économat;
- Cathédrale 6 – MUDAC: rénovation de la verrière côté Sud;
- Théâtre 12 – Opéra de Lausanne: remplacement de la ventilation de l'atelier de menuiserie;
- Signal 2 – Fondation de l'Hermitage: remplacement des détections incendie et effraction;
- Cathédrale 2-4 – Musée Historique Lausanne: réception de l'ouvrage et inauguration en avril 2018; fin des travaux de transformation de la muséographie et aménagement de la buvette dans le jardin;
- Parc Mon-Repos – pavillon Voltaire: installation d'un séparateur de graisse enterré;
- Port-Franc 22: aménagement de bureaux pour l'Unité-commune CSR-ORP dans les anciens locaux de l'Ecole Club Migros;
- prestations de conseils et d'accompagnement du Service d'accueil du jour de l'enfance pour la création de: l'APEMS Primaflora de 72 places à la place du Nord 7-9, l'APEMS de Montolivet de 60 places à Montolivet 19, la Halte-jeux La Grenette à la Riponne 10;
- Berne 50 – centre de vie enfantine de Petit-Vennes: assèchement des murs du sous-sol par électro-osmose;

- Pierrefleur 72 – maison de quartier du Désert : fin des travaux et réception de l'ouvrage ;
- Dalcroze 5 – Théâtre de Vidy : suivi du projet et étude ;
- Dapples 50 – maison de quartier Sous-Gare : travaux d'insonorisation ; remplacement complet des luminaires de la salle APEMS ;
- Vers-chez-Bonjour 10 – école à la montagne des Chevalleyres : transformation des chambres des moniteurs en local de douches au 2^e étage ; remplacement complet de la distribution de l'eau sanitaire ;
- Planemard – école à la montagne de Planemard : remplacement complet des luminaires des salles de classes de l'étage et du revêtement de sol du hall, de l'espace projection et du couloir du rez-de-chaussée ;
- Frasses 54 – école à la montagne de la Barboleuse : projet de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées ;
- Chavannes 201 – CSC de la Bourdonnette : rénovation des locaux sanitaires et rafraîchissement des peintures, supervision des travaux de remplacement des revêtements de sol, de la peinture et des stores ;
- Valmont 35 – CPA de Valmont : réfection totale de la chambre 19 à la suite d'un incendie ;
- Chauderon 7 : réaménagement des locaux pour le Secrétariat général Sports et cohésion sociale ;
- Chauderon 7-9 : dans le cadre de « (R)évolution, déménagement des collaborateurs établis au 5^{ème} étage de Chauderon 7 pour le rez-de-chaussée de Chauderon 9 ;
- Genève 52 : réaménagement de locaux au rez inférieur pour les besoins du Service social Lausanne avec création de deux espaces distincts ;
- Théâtre 6 – Le Capitole : suivis avec le Service d'architecture, les architectes et les utilisateurs ;
- Port-Franc 18 : suivis des travaux MOBIMO (Lidl, Hôtel Moxy) ;
- Ernest-Ansermet 3 – Casino de Montbenon : assainissement et remise en état des parquets au rez inférieur, remplacement de certains équipements de la cuisine de la salle des fêtes ; étude pour le remplacement de la ventilation de la salle Paderewski et la rénovation complète de la terrasse de la Brasserie de Montbenon ;
- Haldimand 1b – Escaliers Arlaud : projet interservices (ARCH – RM – SIL – SPADOM) pour la rénovation de la toiture ;
- Bergières 7-9-11 : projet interservices pour la création d'un ascenseur ; étude pour le remplacement de la production de chauffage ;

Dans le cadre du programme Emploi Lausanne (anciennement ETSL), le SLG a accompagné deux stagiaires en qualité de dessinateurs-architectes.

Concernant les projets d'investissement, le SLG a présenté le préavis suivant :

- Préavis N° 2018/29 (« Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments du patrimoine administratif – demande de crédit-cadre 5^e étape (2018-2022) »).

Unité d'exploitation et de nettoyage

Cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets :

- Port-Franc 20 : suivi de l'adaptation de l'installation d'alimentation électrique en raison des travaux exCasino ;
- Chauderon 9 : divers travaux d'adaptation dans les services du site ;
- logiciel de gestion du personnel de nettoyage : collaboration active pour la rédaction du cahier des charges et du choix de l'outil ;
- grands nettoyages de : Chauderon 7, 5^e étage suite à la fin du bail ; Chauderon 9, rez suite au déménagement de l'Unité commune CSR-ORP (48 bureaux) ; Port-Franc 22, 2^e et 3^e étage à la fin du chantier ; Tour 41, 2^e étage suite à la fin du bail ; Riponne 10, 1^{er} étage reprise surface par le SPEL (ex-ETSL) ; Côtes-de-Monbenon 7, 1^{er} étage à la fin du chantier ; Genève 52, 1^{er} sous-sol à la fin du chantier et neuf bureaux aux 1^{er} et 2^e étage ; Chauderon 4, rez-de-chaussée suite au déménagement à Genève 52 ;
- nettoyages des vitres de : Ale 31 au 2^e étage ; Chauderon 11 ; Sallaz 4 ; Echallens 2a ; Côtes-de-Monbenon 7 ; Figuiers 28 ; Genève 52 ; Maupas 34 ; Navigation 10 ; Riponne 10 et Sévelin 46 ;
- exploitation : Chauderon 9, supervision du remplacement des groupes froids, remplacement de la supervision et mise en service - démantèlement des compresseurs d'air comprimé ainsi que des cuves de stockage ; Chauderon 7, remplacement de l'adoucisseur et osmose inverse - démantèlement de tous les compactus au 1^{er} étage ainsi que des étagères du 2^e étage en prévision du réaménagement des locaux du SSL en janvier 2019 ; Port-Franc 18, suivi et maintenance des installations de lutte contre le feu, ascenseurs et groupe de secours - supervision des travaux de déplacement de la centrale Sprinkler en raison de la venue du magasin Lidl, de même pour le rehaussement du chemin de câbles d'alimentation de l'immeuble.

A noter que cette unité accueille régulièrement plusieurs stagiaires dans le cadre du programme Emploi Lausanne ainsi que des apprentis interservices.

Secrétariat et location

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière : analyse de baux, conventions et établissement d'avenant pour plusieurs services ; recherches de locaux pour les services ; analyse et conclusion de baux pour les services ou reconduction de baux ; examen des notifications de hausse de loyer, contestation auprès des régies et saisie de la Préfecture ; sauvegarde des intérêts de la Ville auprès des régies (défauts de chose louées) ; soutien des services dans les démarches administratives avec les régies ;

- Gimmo : participations actives aux séances de mise en place du nouveau programme métier (controlling, mapping) de gestion immobilière ;
- suite aux intempéries survenues le 11 juin 2018, création de plus de 35 sinistres et établissement de nombreux listings (sinistres, inventaire des lieux à risque) ;
- gestion des badges : projet de logiciel informatique en vue de l'uniformisation de la solution choisie par la Ville et exploitée par le SLG ;
- location de la cantine de Sauvabelin avec 21 locations en 2018 ;
- USST : soutien administratif du responsable sécurité au travail, mise à jour de la liste du personnel et des participants à la formation de la RAMA (cours de sensibilisation incendie).

SECTION TECHNIQUE

La section technique a été largement sollicitée cette année au vu du nombre de projets en cours, tant pour la Ville de Lausanne que pour la CPCL. Plusieurs projets CPCL exCOLOSA ont été suspendus et des projets Ville de Lausanne ont vu leur programme évoluer. La section a appuyé le responsable des projets assainissement du patrimoine financier pour une prise en charge progressive de ces objets.

Patrimoine de la Ville de Lausanne

La section technique a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4^e étape et au budget d'entretien PFIN, les travaux de rénovation des bâtiments suivants :

- Riponne 10 : suivi des travaux pour la création de la Halte-jeux de la Grenette après suspension du projet d'un café-restaurant ;
- Blécherette 2 : aménagement d'un WC handicapé ;
- Menthon 8 : étude de différents scénarii pour l'avenir du bâtiment ;
- Quai Delamuraz 1 : rénovation des terrasses autour du restaurant Le Lacustre ;
- Celtes 1 à Sauvabelin : adaptation du projet selon décision municipale, études élargies au périmètre d'usage des utilisateurs, collaboration avec le SPADOM pour les nouveaux espaces à créer et étude d'adjonction d'un local de stockage pour la Pinte ;
- Tour 4 – Pré-du-Marché 9b : suivi des travaux pour l'assainissement de la chaufferie ;
- Escaliers-du-Marché 27 : lancement des études avec ARCH d'une rénovation globale de l'immeuble en intégrant l'établissement public « Le Barbare ».

Grâce au crédit-cadre du Service des routes et de la mobilité, la section technique a également dirigé les travaux au chemin de Valmont 35 : 2^e et dernière étape de réfection de la chaussée.

Finalement, au travers du budget annuel, la section a mené à bien les travaux de Berne 302 au Chalet-à-Gobet : fin de la reconstruction après incendie de la ferme des anciennes écuries avec valorisation de la filière bois, en collaboration avec le SPADOM.

La section a appuyé le responsable des projets assainissement du patrimoine financier pour une prise en charge progressive de ces objets (préavis N° 2015/50).

Patrimoine de la CPCL

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- Chauderon 7-9-11 (5^e étape phase C) : études pour la mise en conformité incendie du parking public ;
- Chauderon 9 : études pour le remplacement du groupe de secours ;
- Centrale 30 : suivi de la 1^{ère} phase d'étude en vue d'une rénovation complète de l'immeuble ;
- Chauderon 7-9-11 (6^e étape phase 2) : fin du chantier de remplacement de la production de froid ;
- Genève 52 : assainissement de la chaufferie et études pour la réfection des toitures ;
- St-Martin 33 : études pour le remplacement de la ventilation ;
- réalisation d'un nouvel immeuble de 40 logements avec surfaces commerciales à l'avenue de Chailly 10-12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise, fin des travaux, suivi des garanties et décomptes finaux pour bouclage ;
- suivi des travaux de garanties des huit immeubles des Fiches Nord (133 logements) et décomptes finaux pour bouclage ;
- suivi du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP), en partenariat avec la direction générale de projet (DGP) et le bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage, dans le cadre des différentes procédures judiciaires et administratives en cours sur le barreau routier Vigie – Gonin, le plan de quartier et le permis de construire de la MLP. Suivi avec la DGP des études communes avec les représentants des Axes forts de transport public urbain (AFTPU) du gros-œuvre et des travaux spéciaux avant leur suspension, dans l'attente du résultat du recours des AFTPU au Tribunal fédéral.

Patrimoine CPCL – ex-COLOSA

Plusieurs dossiers sont suspendus en attente de décision de la part de la CPCL :

- route du Pavement 41 à 63 : suite à l'adoption par le Conseil communal du préavis pour le subventionnement des loyers de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements, et la fin des études pour la démolition et la reconstruction des immeubles ;

- rue de la Borde 45-47-49-49 bis et rue des Crêtes 26-28: suite à l'obtention du permis de construire pour la rénovation lourde avec isolation des enveloppes et la fin des études;
- parcelle n° 2052, sise rue de la Borde et rue des Crêtes: suite aux remarques formulées par les services d'architecture et d'urbanisme et au dépôt d'une deuxième demande d'autorisation préalable d'implantation (API) d'un immeuble de logements « Minergie » de 65 appartements, l'autorisation a été accordée.

Pour la mise à jour du plan des investissements 2019-2029 de la CPCL, la section technique a réalisé des scénarios EPIQR+ de certains bâtiments.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- direction d'opérations de construction
- études diverses
- contrôle de mandats
- gestion de procédures d'appels d'offres et de concours
- conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages
- inspection des constructions
- prestations de conseil en matière du droit des marchés publics dans le domaine de la construction

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
			0.50	0.00
Administration architecture	6.70	5.80	6.20	6.10
Section analyses et inspection	8.20	8.20	8.20	9.20
Section études et construction	15.00	14.00	15.00	14.80
Total service	29.90	28.00	29.90	30.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	7	5.80	7	6.10
Section analyses et inspection	9	8.20	10	9.20
Section études et construction	15	14.00	16	14.80
Total service	31	28.00	33	30.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Section études et construction	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018		
Nombre de mouvement(s)	fin(s) d'emploi	
	embauche(s)	
	3	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	
	entrant(s)	
	1	0
Total service	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Comme pour l'année précédente, le Service d'architecture a à nouveau été impacté en 2018 par plusieurs absences, dont certaines de longue durée, et des changements organisationnels. Ces perturbations ont été ressenties par l'ensemble du personnel du service, en termes de charge de travail.

En 2018, le service a accueilli trois stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de deux à cinq jours, et sept stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

ORGANISATION

Le système de management de la qualité du Service d'architecture a été développé principalement au niveau opérationnel durant l'année 2018, notamment au travers de la revue complète des différentes procédures d'attribution de marchés et des outils documentaires associés.

Début juin 2018, le service a passé son premier audit de certification de ses activités selon la version 2015 de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit, qui a validé la mise en œuvre des nouvelles exigences, comprenant la gestion des risques et l'entretien approprié d'un système de gestion et d'amélioration continue pour le service.

Concours

La cheffe du service et l'architecte de la Ville adjointe ont participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maîtres d'ouvrages (MO) : autres

- Diverses sociétés simples (SILL S.A. Société immobilière lausannoise pour le logement S.A., SCHL Société Coopérative d'habitation Lausanne, Logement idéal Société coopérative) pour la réalisation des pièces urbaines A, B, C, D et E, dans le cadre des projets de construction de logements et de surfaces d'activités dans le quartier des Plaines-du-Loup.

Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe du service a participé au conseil de fondation suivant :

- Fondation recherche concours d'étude (Forschung Planungswettbewerbe).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Commission paritaire pour le personnel communal (COPAR) ;
- Comité de pilotage (COPIL) Métamorphose ;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

Amiante

La gestion du « groupe amiante » continue à être suivie par ARCH, en étroite collaboration avec l'Unité environnement. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

Cette année, l'accent a été mis sur la mise à jour de l'état de la situation des bâtiments communaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Ainsi, le groupe amiante, sous la responsabilité de la cheffe du Service d'architecture, a rencontré les délégués amiante de chaque service maître d'ouvrage (MO) lors d'une séance le 5 février 2018. A cette occasion, il leur a été expliqué les objectifs de remise à jour des dossiers amiante ou leur questionnement quant à leur validité, ainsi que sur la demande de mieux les répertorier dans la base de données. Cette mise à jour devait si possible être réalisée d'ici la fin de l'année.

Une séance sur l'état d'avancement a eu lieu en juin. En décembre, un premier bilan a été réalisé auprès de tous les délégué-e-s des services MO : la mise à jour a bien avancé et se poursuivra en 2019.

A noter que la mise à jour des affaires amiante dans Goéland constitue une première phase et, qu'en parallèle de celle-ci, doit se faire/poursuivre l'actualisation des rapports amiante pour les bâtiments en utilisation normale. Cette deuxième

phase va s'échelonner dans le temps en fonction des degrés d'urgence définis dans le document 2891.f, édition juillet 2008, édité par le Forum Amiante Suisse.

Développement durable

Le Service d'architecture est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, chef de la Section études et constructions, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public :

- du comité de l'association Eco-Bau ;
- du groupe de travail « développement durable » de la DGIP (anciennement SIPaL) ;
- du comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de ses activités de répondant pour les marchés publics dans le domaine de la construction, le Service d'architecture conseille, renseigne et accompagne les services maîtres d'ouvrage pour les questions juridiques et administratives. Il gère également, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme électronique de publication des appels d'offres (simap.ch).

En 2018, le Service d'architecture n'a enregistré aucun recours en matière de marchés publics.

La structure et le contenu du « Guide du mandataire », regroupant les procédures et la documentation mises à disposition des services maîtres d'ouvrage et des mandataires externes sur le site Internet de la Ville, ont également été revus et développés en 2018.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La Section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage ;
- les études de faisabilité et de potentiel ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services) ;
- la représentation du Maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage) ;
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

La Section études et constructions possède une grande compétence dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de nature extrêmement variée dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale ou de la mise en conformité d'une école. Les collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

La section est consultée par les Maîtres d'ouvrages des services communaux en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent 60% des affaires traitées en interne et ne sont financées par aucun crédit. Il est clairement démontré que sollicitée à temps, la section peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Ainsi, une dizaine d'études préalables pour évaluer le potentiel et définir les conditions cadres de futures réalisations ont été menées en 2018. Elles pourront permettre de solliciter en 2019 des crédits pour le développement des projets.

Suite aux appels d'offres pour prestations de mandataire lancés en 2018, d'importantes affaires internes, pilotées par les chef-fes de projet, ont été initiées durant l'année : assainissement du collège de St-Roch, construction du collège des Plaines-du-Loup, rénovation du stade de la Pontaise pour Athletissima.

Deux projets issus de concours organisés par la section ont également démarré en 2018 : l'extension du collège du Belvédère et la création de 12 classes supplémentaires au collège de Béthusy.

Autre fait marquant, suite au changement de propriétaire du club Lausanne-Sport, les modifications souhaitées par les utilisateurs du stade de football de la Tuilière ont conduit à une refonte importante du projet du stade et, par conséquent, à la décision de reporter en 2020 la remise de l'ouvrage. Tous les coûts relatifs à ces modifications sont entièrement pris en charge par les utilisateurs.

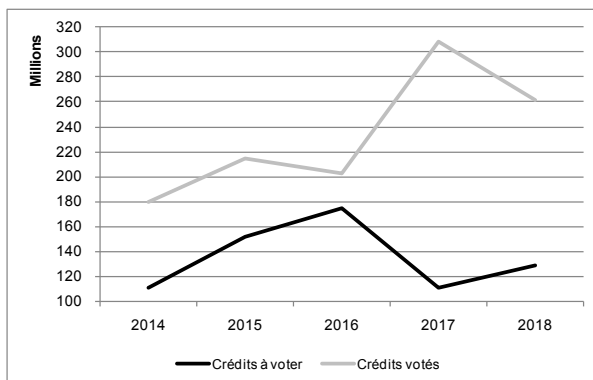
Etat du financement des affaires traitées

A la fin de l'année, la Section études et constructions gérait un portefeuille de CHF 390'553'000.-.

Elle suit 95 affaires dont 88 en activité et sept en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclement des comptes.

	2018		2017	
Affaires en portefeuille	CHF		CHF	
Crédits à voter	129'209'000.-		111'476'000.-	
Crédits votés (travaux en cours)	261'344'000.-		308'374'000.-	
Total	390'553'000.-		419'850'000.-	

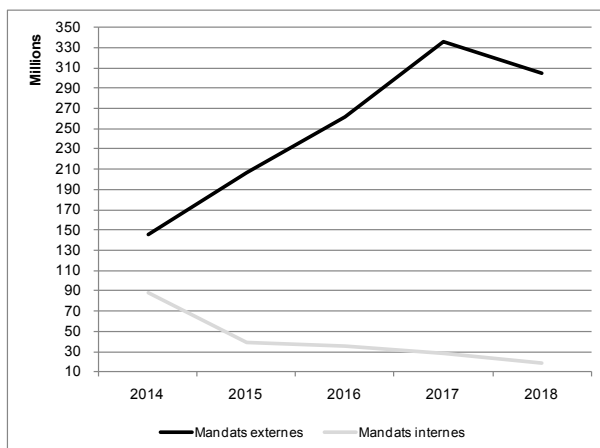
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2018		2017	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	43	304'792'000.-	44	335'671'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	52	19'202'000.-	43	27'828'000.-
Total	95	323'994'000.-	87	363'499'000.-

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



Mandats actifs

	2018		2017	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	38	245'592'000.-	40	288'171'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	50	15'752'000.-	40	20'203'000.-
Total	88	261'344'000.-	80	308'374'000.-

Le nombre d'affaires traité par la section a légèrement augmenté en 2018, principalement en raison des études de faisabilité. Le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projet a diminué, en raison du bouclage des grandes affaires de l'opéra de Lausanne et de la piscine de Bellerive.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes - chefs de projet de la Section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes

- collège de l'Eglantine – extension ;
- collège St-Roch – assainissement du bâtiment ;
- collège de Béthusy – construction nouvelle ;
- collège du Belvédère – construction nouvelle ;
- collège des Plaines-du-Loup (PPA1) – construction nouvelle ;
- théâtre de Vidy – extension ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- Palud 5 – assainissement énergétique ;
- Palud 10-11 – assainissement énergétique ;
- César-Roux 5 – assainissement énergétique ;
- Aloys-Fauquez 1 – assainissement énergétique ;
- Rama II – construction d'un bâtiment de service multi-usages ;
- centre funéraire de Montoie – étude préalable ;
- stade de la Pontaise – Athletissima.

Mandats internes

- Camping 5 vestiaires – transformation pour locaux pêcheurs ;
- Pêcheurs 9 – étude d'implantation ;
- maison des pêcheurs – étude préalable ;
- collection de l'Art brut – ascenseur ;
- contrôle des habitants – réaménagement ;
- Escaliers-du-Marché 27 – rénovation du bâtiment et de l'ancien café « Le Barbare » ;
- Bureau d'information aux parents (BIP) – transformation halte-garderie-bureaux ;
- édicule de l'esplanade de Beaulieu – transformation ;
- ferme de Rovéréaz – conseils, mise à l'enquête ;
- local SPADOM de la Maladière – transformation vestiaires ;
- ferme Aeby – étude préalable ;
- Chablais 46 – serre, transformation bureaux ;
- Château Rochefort, cave et magasin – transformation et création ;
- Clos-des-Abbayes, accueil/vente – avant-projet ;
- collège de la Barre – étude préalable ;
- centre de vie enfantine La Chenille - projet d'agrandissement ;
- Malley chaufferie – étude préalable.

Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation

Mandats externes

- stade de football de la Tuilière – construction ;
- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – assainissement ;
- les Fiches, collège de Riant-Pré – construction nouvelle ;
- centre sportif de la Tuilière, neuf terrains de football - construction ;
- Musée historique Lausanne – rénovation de la muséographie et création d'une buvette.

Mandats internes

- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- collège de la Sallaz – création de deux classes provisoires ;
- collège de Béthusy – création de six classes provisoires ;
- collège de l'Eglantine – déplacement de trois classes provisoires ;
- Jetée de la Compagnie II – travaux préparatoires ;
- SPSL caserne – réorganisation des locaux.

Projets terminés (phase suivi des garanties)

Mandats externes

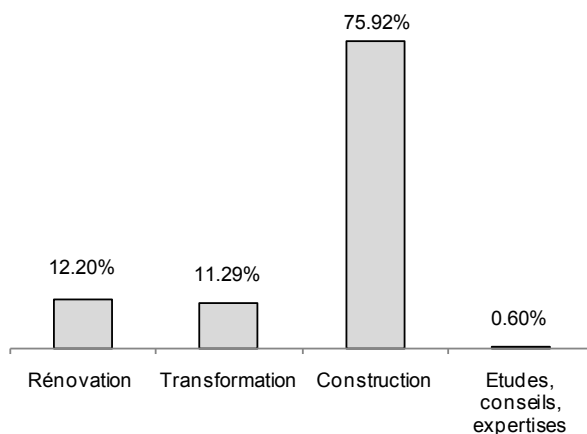
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine ;
- maison du Désert – transformation du bâtiment en maison de quartier ;
- St-Roch – assainissement de la salle de gym.

Mandats internes

- Louve 1 – création d'une main courante ;
- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS ;
- Vallée de la Jeunesse, espace des inventions – création d'un local ;
- refuge de Sauvabelin – construction nouvelle ;
- Montheron – local vestiaires pour le SPADOM ;
- centre d'aviron – rénovation-transformation ;
- collège de Chandieu – construction de six classes préfabriquées ;
- Vallée de la Jeunesse - abris PC.

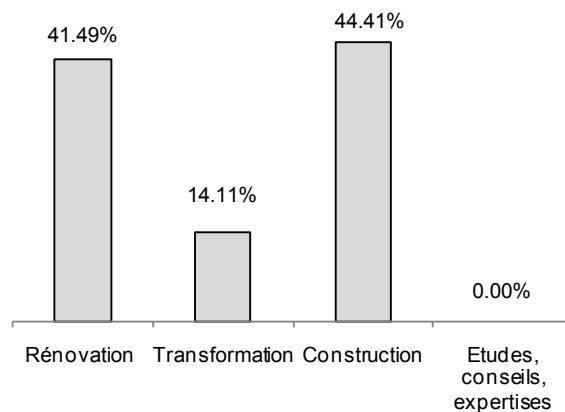
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	Nb	2018		2017	
		CHF	Nb	CHF	
Rénovations	9	29'950'000.-	13	52'000'000.-	
Transformations	7	27'725'000.-	7	27'725'000.-	
Constructions	16	186'445'000.-	12	207'610'000.-	
Études, conseils, expertises	6	1'472'000.-	8	836'000.-	
Total	38	245'592'000.-	40	288'171'000.-	



Nature des mandats actifs : mandats internes (ARCH)

	Nb	2018		2017	
		CHF	Nb	CHF	
Rénovations	6	6'535'000.-	3	3'210'000.-	
Transformations	7	2'222'000.-	8	7'295'000.-	
Constructions	8	6'995'000.-	10	9'698'000.-	
Études, conseils, expertises	29	0.-	19	0.-	
Total	50	15'752'000.-	40	20'203'000.-	



Répartition des dépenses

	2018	2017
Affaires suivies par	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	47'981'026.-	54'778'135.-
Mandats internes (Service d'architecture)	521'895.-	1'104'575.-
Total	48'502'921.-	55'882'710.-

Aménagement des espaces publics

Le Service d'architecture, par son architecte espaces publics, participe à la structure des espaces publics (SEP) comprenant notamment le bureau des espaces publics (BEP). Cette structure de coordination et de concertation inter-services existe depuis 1996 suite à une décision municipale, mais n'est plus que partiellement mise en œuvre.

Le service participe au Groupe accessibilité piétonne (GAP), organe de consultation et de relais entre acteurs privés et publics sur les projets comportant des enjeux piétonniers.

Le service a pris part à plusieurs grands projets d'espace public :

- projet Pôle Gare et début du développement des métros m2 et m3.

Dans le cadre des espaces publics, le Service d'architecture offre des prestations de conseils, expertises voire conception, en matière de mobilier urbain, garde-corps, d'ouvrages de récolte de déchets, d'implantation d'armoires techniques.

Il a participé plus particulièrement aux aménagements :

- quartier de Sévelin ;
- escaliers Arlaud ;
- belvédère du Languedoc ;
- carrefour Ouchy-Jordils ;
- ascenseurs Sévelin-Sébeillon et Colline-Montelly ;
- toitures des escaliers du Marché et de l'annexe du musée Arlaud ;
- groupe de travail sur la zone à valeur patrimoniale prépondérante du périmètre Saint-François – Bourg – Rôtillon ;
- Lausanne Jardins 2019.

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire (BPC) pour une demande d'autorisation au sens de l'art. 103 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) sont analysés par la Section analyse et inspection des constructions.

L'analyse est faite sous l'angle de l'accessibilité aux handicapés au sens des art. 36 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), la prévention des accidents art. 23 RLATC, la sécurité art. 24 RLATC ainsi que l'esthétique et l'intégration art. 69 RLATC.

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspecteurs-trices organisent et coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser en vertu de l'art.128 LATC.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente et sensible sur l'ensemble du territoire communal. Ce travail a été assuré jusqu'en juillet 2018 par deux architectes avec une formation complémentaire en patrimoine. Ces deux collaborateurs ont été remplacés (retraite et démission) par deux architectes avec une expérience avérée dans la transformation-rénovation de bâtiments historiques afin d'apporter toutes l'expertise requise, en particulier lors de mise aux normes de bâtiments historiques. A noter que depuis plus d'une année, un suivi similaire aux bâtiments recensés est appliqué pour tous les bâtiments inclus dans un périmètre ISOS A (inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse).

Une collaboration active et proactive est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans le choix de matérialisation, de mise en couleurs des bâtiments et de divers détails constructifs ainsi que pour les mises aux normes sécuritaires et d'accessibilités.

Instauré en octobre 2014 afin d'utiliser au mieux les compétences des architectes de la section dans le processus d'octroi des permis de construire, un nombre important de dossiers font l'objet d'une analyse préalable avant dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès du BPC. Ces analyses, le plus souvent sous forme de séances avec les mandataires, facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête.

La cheffe de section et l'architecte coordinatrice établissent régulièrement des préavis détaillés du point de vue de l'esthétique et de l'intégration des projets, destinés à la Municipalité, ou lors de procédures à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

	2018	2017
Aménagements extérieurs	130	114
Annexes	23	19
Changements d'affectation	51	47
Constructions nouvelles	72	70
Démolitions	20	17
Démolitions et constructions nouvelles	109	121
Démolitions et transformations	5	6
Divers	5	3
Garages-box et couverts extérieurs	2	3
Installations techniques	91	97
Transformations	542	534
Transformations (avec isolation périphérique)	85	93
Total	1'135	1'124

Nombres d'analyses et préavis esthétiques

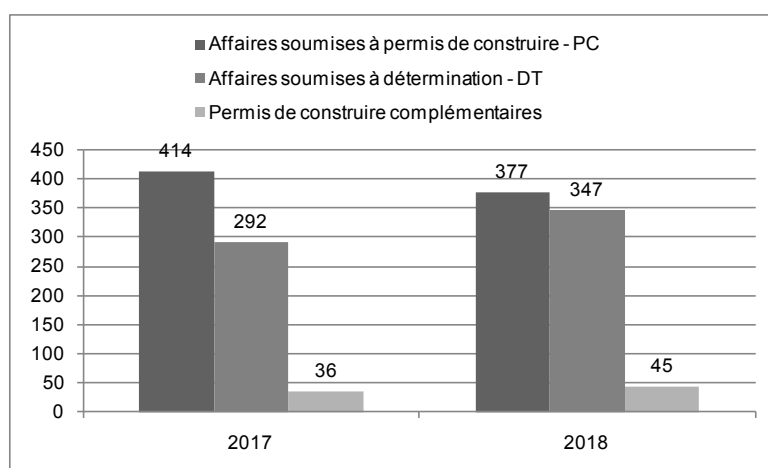
	2018	2017
Analyses préalables	81	125
Préavis esthétiques	580	547
Préavis pour réponses aux opposants (tribunal CDAP)	94	29
Total	755	701

Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2018	2017
Rénovations, réfections de façades	50	57
Travaux non soumis à autorisation (DT)	541	488
Total	591	545

Affaires créées cette année (autorisations délivrées)

	2018	2017
Soumises à permis de construire	377	414
Soumises à détermination	347	292
Permis de construire complémentaire	45	36
Total des affaires créées	769	742



Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le Bureau des permis de construire, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou conditions, planification et contrôles des travaux, et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un contrôle d'exécution. A la différence des permis, les déterminations ne génèrent aucun émolument.

Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2018	2017
Début démolition contrôlé	25	31
Début des travaux contrôlé	528	513
Étapes contrôlées (sauf début et fin)	829	833
Fin de travaux contrôlée	579	544
Total	1'961	1'921

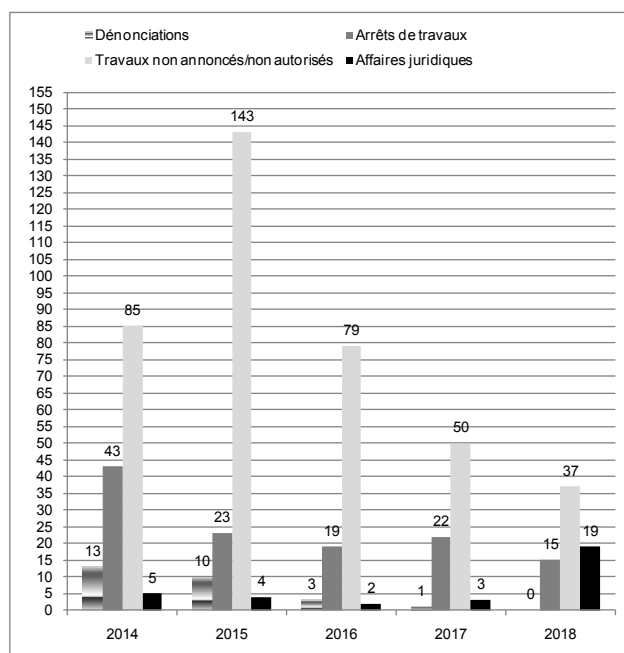
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Elles s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à divers moments, de la démolition à la fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'100 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué augmente. Ceci provient de la complexité de plus en plus grande des chantiers, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et de contrôles.

	2018	2017
PH/PU (permis d'habiter/ d'utiliser) envoyés	410	332
Contrôles d'exécution effectués (DT)	221	234
Total	631	566

Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, affaires juridiques (restitutions, etc.) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés		Affaires juridiques
2014	13	43	85		5
2015	10	23	143		4
2016	3	19	79		2
2017	1	22	50		3
2018	0	15	37		19



Travaux non annoncés – non autorisés

Depuis 2014, pour chaque cas de travaux non annoncés ou non autorisés constaté, un important travail d'information aux propriétaires et régies concernés a été réalisé sous forme d'un courrier rappelant la base légale, et les renvoyant au site Internet de la Ville pour trouver les renseignements utiles pour déposer un dossier conforme. Une baisse sensible des travaux non annoncés est à noter, ce qui conforte le travail incitatif qui a été mis en place.

Les dénonciations sont rares car elles sont réservées aux cas les plus répréhensibles. Les affaires juridiques, recours et autres sont toutefois en augmentation. L'Unité conseil juridique ou la juriste du Bureau des permis de construire accompagne le Service d'architecture pour le suivi de ces dossiers délicats.

Statistique trimestrielle de la construction (STC)

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale, et prépare les dossiers à archiver pour les archives communales.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public, en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Un collaborateur responsable de la sécurité est attaché exclusivement à cette tâche (1 ept). Afin d'assurer un relais en cas d'absence ou de surcharge, deux collaborateurs dévolus aux analyses et inspections ont une formation spécifique dans le domaine de la sécurité de chantier (0.3 ept). Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : Police, Route et mobilité, Parcs et domaines, Economie, et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages (par pointage) ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec police de Lausanne et la SUVA et au besoin le procureur.

En 2018, quelques faits marquants sont à signaler :

- coordination chantier Pôle Gare ;
- construction du stade de la Tuilière ;
- coordination des chantiers CIO-STEP ;
- coordination des travaux entre le tunnel LEB, les puits d'accès au parc de la Brouette et la ligne sur l'avenue d'Echallens ;
- coordination des travaux pour le chantier de renouvellement et d'adaptation du pont de Jurigoz ;
- coordination des travaux de la « Tranchée du Languedoc », liaison pour piétons et cyclistes le long de la future 4^e voie CFF entre l'avenue de Provence et le pont Marc-Dufour ;
- construction de l'Hôpital de l'Enfance et agrandissement de la maternité (CHUV) ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (268 logements) et construction d'un collège primaire, d'un APEMS et d'une salle de gym ;
- les Plaines-du-Loup (1^{re} pièce urbaine avec 340 logements et les pistes de chantier) ;
- construction des musées Plateforme 10 ;
- rénovation de la Coop de St-Laurent.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (tl, CP et RM).

Le nombre croissant de chantiers sensibles – chantiers importants en taille, chantiers en interaction avec le public (centre-ville), chantiers sur des sites complexes (gare, CHUV, LEB etc.) – rend la charge de travail totalement disproportionnée pour un seul ept. Dès 2019, un poste supplémentaire sera dévolu à la sécurité des chantiers.

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV et l'école vaudoise de la Fédération des entrepreneurs (FVE).

Nombre de grues installées et contrôlées dans l'année

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53
2017	51
2018	31

Ce nombre correspond aux nouvelles grues installées et contrôlées en 2018, sans tenir compte de celles déjà en place qui nécessitent des contrôles réguliers.

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12
2017	14
2018	11

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Les 11 accidents répertoriés cette année concernent des blessures sans pronostic vital engagé.

Nombre d'accidents connus sur le domaine public

Depuis 2010, le nombre d'accidents connus sur le domaine public varie entre zéro et un. En 2018, on recense un seul cas.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, de paysages et d'aménagement de l'espace public
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti(e)s
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- communication
- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens

Bureau espaces publics et paysage

- garantie de la bonne intégration des aspects paysage et qualité des espaces publics dans les planifications urbaines
- réalisation d'études et projets dans les espaces publics
- gestion et aménagements des plantages
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique
- coordination de la manifestation Lausanne Jardins 2019

Domaines et patrimoine

- gestion et entretien des vignobles
- commercialisation des Vins de Lausanne
- mise en œuvre de la stratégie et des projets d'agriculture urbaine, gestion des domaines agricoles
- gestion et entretien des forêts
- participation à la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat
- constructions et réparations du parc immobilier, des ouvrages et infrastructures gérés par le service

Entretien, production et maintenance

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- exploitation des ateliers du service

Nature

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services de la Ville, privés, associations)
- gestion du patrimoine arboré
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire			1.80	1.80
Ateliers	27.80	26.80	26.80	26.80
Bureau Esp. Public & Paysage	12.10	10.95	8.55	8.55
Cimetières	43.55	39.75	39.95	38.15
Conduite des Parcs			2.00	2.00
Direction - RH - Admin	20.10	18.70	18.60	16.60
Domaines	2.00	1.00		
Entretien bâtiments & Infrastructure	3.00	3.00	3.00	3.00
Etablissement horticole	20.70	20.70	20.50	20.50
Forêts	24.70	24.50	19.85	19.70
Nature			4.90	4.90
Parcs - sect. Ouest	44.00	44.00	43.90	40.60
Parcs - sect. Est	44.40	39.60	48.30	43.90
Parcs - sect. Sud	53.30	52.10	53.20	52.20
Permis Const. & Sécurité	2.50	2.50		
Police des chiens & Projets			1.50	1.50
Vignobles	12.70	11.30	13.30	13.30
Total service	310.85	294.90	306.15	293.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	- 4.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Agriculture & Gest. Territoire			2	1.80
Ateliers	27	26.80	27	26.80
Bureau Esp. Public & Paysage	12	10.95	9	8.55
Cimetières	42	39.75	40	38.15
Conduite des Parcs			2	2.00
Direction - RH - Admin	21	18.70	20	16.60
Domaines	1	1.00		
Entretien bâtiments & Infrastructure	3	3.00	3	3.00
Etablissement horticole	21	20.70	21	20.50
Forêts	25	24.50	21	19.70
Nature			6	4.90
Parcs - sect. Ouest	44	44.00	41	40.60
Parcs - sect. Est	40	39.60	45	43.90
Parcs - sect. Sud	54	52.10	54	52.20
Permis Const. & Sécurité	3	2.50		
Police des chiens & Projets			2	1.50
Vignobles	12	11.30	14	13.30
Total service	305	294.90	307	293.50

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Bureau Esp. Public & Paysage	1	1
Cimetières	2	1
Direction - RH - Admin	1	3
Etablissement horticole	4	3
Forêts	6	4
Parcs - sect. Ouest	2	2
Parcs - sect. Est	4	4
Parcs - sect. Sud	2	3
Vignobles	1	1
Total service	23	22

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	14
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	15	15

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement reconversion ext.	1
Total service	15

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

3 mars	« Lausanne Jardins 2019 » : présentation des résultats du concours international d'idées et de la « Tour de Terre » à Habitat & Jardin
7 mars	Début des travaux de transplantation des arbres des Plaines-du-Loup
14 mars	Mise des bois feuillus
20 mars	Conférence de presse présentant la stratégie globale en termes d'agriculture urbaine
23 mars	Lausanne rejoint officiellement le réseau international « Great Wine Capitals »
24 mars	«Arbracadabra» fête de la forêt et inauguration officielle du nouveau site de Sauvabelin
3 mai	Inauguration de la grainothèque de Montriond
7 mai	Inauguration de l'exposition « Villes sauvages » en collaboration avec les Musée et Jardins botaniques cantonaux
11 mai	Séance d'information consacrée à la nature et à l'agriculture au pied des immeubles privés, destinée aux habitant-e-s, aux milieux immobiliers et associatifs
14 mai	Conférence de presse présentant les lauréats 2017 du concours « Nature en ville » et lancement de l'édition 2018
19 et 20 mai	Caves ouvertes vaudoises et portes ouvertes au domaine du Burignon et au Château Rochefort
25 mai	Inauguration du square d'Echallens
26 mai	2 ^e Fête de la nature en ville sur la thématique « Lausanne comestible »
27 au 30 juin	Great Wine Capitals : intronisation - délégation romande à Vérone et première participation officielle de Lausanne en tant que « Great Wine Capital »
1 ^{er} juin	Inauguration du potager de Montelly
1 ^{er} et 2 juin	Caves ouvertes en ville
2 juin	1 ^{er} Lausanne Plogging, dans le cadre de la semaine de la propreté
7 juillet	Inauguration du terrain d'aventure de Malley
10 au 15 juillet	Les Vins de Lausanne au Festival de la Cité et invitation pour les Gardiens de la Mise

15 juillet	Visite du nouveau Musée historique avec les Gardiens de la Mise
22 août	Conférence de presse annonçant le nouveau règlement des subventions pour la végétalisation des toitures en ville
24 août	22 ^e Nuit des chauves-souris dans la Plaine de Mauvernay
27 août	Remise de prix du concours interne SPADOM pour Lausanne Jardins 2019
9 septembre	5 ^e édition du marché ProSpecieRara à Sauvabelin, « De la graine à la fourchette en toute conscience »
5 au 12 septembre	Les domaines de la Ville de Lausanne au 98 ^e Comptoir Suisse
16 septembre	La Mise des profanes avec les Gardiens de la Mise
22 septembre	Vendanges au Clos des Abbayes avec les Gardiens de la Mise
24 septembre	Conférence de presse annonçant le concept directeur « Nature en ville »
3 octobre	Présentation de l'aménagement d'espaces verts autour des immeubles dans le cadre d'une démarche participative à l'avenue du Temple 20, fruit de la collaboration avec le SLG
4 octobre	Inauguration du plantage du Vallon
6 octobre	18 ^e édition de la journée « Un arbre, un enfant »
12 novembre	Ouverture des promenades du Bois-de Beaulieu et de Jomini réaménagées
3 au 9 novembre	Assemblée générale de « Great Wine Capitals » à Adélaïde, Australie. Les Celliers de Sion obtiennent le premier prix « Best of Wine Tourism »
16 novembre	Inauguration de l'exposition « De la petite graine à la vieille branche » en collaboration avec l'Espace des inventions.
21 novembre	Plantation d'arbres fruitiers à la promenade du Bois-de-Beaulieu avec les enfants du collège de Beaulieu
21 novembre au 1 ^{er} décembre	Exposition « La voix lactée » au Forum de l'Hôtel de Ville
6 et 7 décembre	Dégustations publiques au Caveau de la Municipalité
12 décembre	Mise des bois feuillus
8 décembre	216 ^e Mise des Vins

ADMINISTRATION

L'Unité administrative a accompagné la direction ainsi que les divisions dans les tâches d'organisation et administratives. L'Unité communication a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les diverses inaugurations liées à l'espace public et les activités offertes à la population, ainsi que de nombreuses autres actualités qui ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site internet www.lausanne.ch/nature et via les réseaux sociaux.

Le chargé de projet et répondant qualité pour le service a géré de nombreux projets transversaux sur demande de la direction.

L'Unité RH a géré les affaires du personnel du service, qui incluent de nombreux suivis de situations problématiques de santé, tout en assurant l'encadrement des 23 apprenti-es, des 51 stagiaires (stage découverte, ETSL, Orif, AI, validation entrée HES) et des 27 auxiliaires.

Santé et sécurité au travail

Le responsable santé et sécurité au travail et les délégué-es sécurité des unités ont accompagné, en tant qu'experts sécurité, divers projets tels que le suivi du parc véhicules, la sécurisation des fontaines, l'analyse des locaux de service et des nouvelles constructions sur l'espace public. Le responsable a en outre géré la formation continue obligatoire des collaboratrices et collaborateurs en matière de sécurité, réalisé des audits de postes de travail avec l'appui de l'ergonome de la Ville, et remis à jour le programme de réveil et renforcement musculaire obligatoire pour toutes les collaboratrices et collaborateurs de terrain.

Police des chiens et projets

L'activité générale du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a été principalement marquée par une légère augmentation des affaires traitées, une diminution des annonces de chiens listés (CPD), une augmentation des signalements relatifs à la protection des animaux, une situation stable concernant les cas de morsures, particulièrement au détriment des êtres humains adultes.

BUREAU ESPACE PUBLIC ET PAYSAGE (BEPP)

Le BEPP a participé activement aux développements de projets en matière de planification générale et grands projets, notamment au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne, via le coordinateur grands projets engagé au SPADOM en novembre 2017 (par exemple, le Plan directeur communal et son volet nature et paysage, pour Métamorphose, les projets du centre de football, du stade de la Tuilière et des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, les axes forts de transports publics).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEPP a participé aux groupes de travail « espaces publics » chargés d'étudier des projets d'aménagement (par exemple, quartier de Sévelin, quartier du Vallon et dans le cadre du PALM 2012, la liaison de mobilité douce dans le Coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin) et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple à la route du Pavement et à l'avenue Vinet).

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, notamment, le parc de la Solitude en lien avec le futur bâtiment de Saint-Martin 16-18, le camping de Vidy, la fontaine de granit à Vidy, l'entrée sud de la promenade de la Sallaz, le parc des Fiches, le verger des Vignes d'Argent, l'accès à la ferme de Rovéréaz. Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent le réaménagement de l'entrée ouest du parc du Denantou, la zone d'accès à la Maison du Désert, les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini, le parc et terrain d'aventure de la Colline de Malley, la promenade Cité Vieux-Bourg ainsi que le très important chantier de renaturation du lac de Sauvabelin, inauguré au printemps 2018.

Quant aux places de jeux (transférées à la Direction des finances et de la mobilité au 1^{er} juillet 2016), on relève en 2018 la création de nouvelles grandes places de jeux à la promenade du Bois-de-Beaulieu, au square d'Echallens, et à la place du Nord ; l'aménagement d'équipement de street work-out à Jomini, au Pré-des-Druides et dans le quartier de la Bourdonnette.

En ce qui concerne les plantages, le plantage du Vallon A ainsi que les potagers urbains de la Grenette et de Montelly ont été réalisés, de même que le réaménagement du plantage de Victor-Ruffly et l'accompagnement de l'aménagement du potager du Loup. Le BEPP assure également la conduite d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages.

Pour conclure, n'oublions pas Lausanne Jardins, avec la préparation de l'édition 2019 en collaboration avec la commissaire, soit : le développement du concept, la coordination générale du projet avec les services de la Ville, l'organisation du concours international et du concours interne au SPADOM dont les projets ont été jugés en février 2018. Les lauréats ont été exposés dans le cadre de l'édition 2018 d'Habitat et Jardin à Beaulieu, où la Ville de Lausanne et l'Association Jardins Urbains ont réalisé la scénographie de l'exposition et l'aménagement d'un jardin appelé « Tour de terre ».

DOMAINES ET PATRIMOINE

Agriculture et gestion du territoire

Le rapport-préavis N° 2018/09 (« Politique agricole urbaine : des balcons aux champs »), détaillant la politique d'agriculture urbaine de la Ville de Lausanne, a été adopté par le Conseil communal. Une cheffe de projet agriculture urbaine a été engagée afin de renforcer les ressources disponibles et assurer sa mise en œuvre.

Un nouveau domaine agricole, le Chalet Boverat, clairière agricole au sein du Jorat situé sur le territoire de la commune, a été acquis et son exploitation confiée à la famille Demont, fermiers du domaine voisin des Saugealles. L'exploitation de ce nouveau domaine se fera en grande partie en bio.

Les domaines agricoles ainsi que les projets d'agriculture urbaine ont été mis en avant sur le stand des Domaines de la Ville lors du Comptoir suisse en septembre.

L'unité a également créé une exposition présentée au Forum de l'Hôtel de Ville sur le thème du marché du lait, en collaboration avec des experts et les fermiers.

Les demandes de permis de construire pour adapter les bâtiments aux nouveaux usages du domaine de Rovéréaz ont été acceptées et les travaux en partie réalisés. Une yourte pourra prendre place dans le jardin pour accueillir et renforcer les capacités d'accueil pour les activités pédagogiques. Les travaux d'adaptation aux besoins à court terme ont été réalisés. Ainsi des chambres froides, un local de vente et une cuisine de transformation ont été construits.

Le biogaz du domaine des Saugealles a été mis en arrêt car des investissements importants sont nécessaires pour poursuivre son exploitation. Une analyse sur le futur de l'installation est en cours.

L'unité a géré comme chaque année les dossiers soumis en consultation auprès du service, tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique. Des solutions ont été trouvées pour cultiver des terrains dans l'attente des travaux ou pour stocker de la terre végétale de manière temporaire.

Entretien des bâtiments et infrastructures

Dans les parcs, les collaborateurs de l'unité ont conduit divers projets d'entretien et de rénovation de canalisations et de récoltes des eaux, et d'entretien courant de surfaces revêtues et perméables.

Ils ont mené des études de perméabilisation de surfaces revêtues ainsi que des opérations de sécurisation des espaces publics. Pour l'entretien des bâtiments, l'unité a suivi les études pour le réaménagement des locaux des jardiniers à la Maladière.

Dans les cimetières, un deuxième columbarium historique à Montoie a été rénové. Suite à des inondations, les canalisations du bâtiment de service du cimetière du Bois-de-Vaux II ont été assainies et mises en séparatif.

Pour les domaines agricoles, l'unité a procédé à de nombreuses interventions d'entretien du bâti, par exemple, la rénovation de chauffages, le remplacement de fenêtres et la résolution de problèmes d'humidité.

Pour les forêts, l'unité a assuré le suivi pour la suite des travaux de mise en conformité de la halle des forestiers au Boscail et du renforcement et de la réfection d'un petit couvert. L'unité a finalisé le projet d'exécution et débuté les travaux pour la construction d'une place et d'un couvert pour l'entreposage des plaquettes de bois déchiqueté.

Forêts

L'unité a travaillé dans diverses commissions en charge du développement du Parc naturel périurbain du Jorat (PNP).

Le marché des bois résineux, suite aux tempêtes et aux attaques de ravageurs qui ont frappé l'Europe en début d'année,

est en légère baisse. Le marché des bois feuillus est quant à lui relativement stable, voire en légère hausse. Les orages du 11 juin ont causé beaucoup de dégâts le long des cours d'eau et monopolisé les équipes forestières durant plusieurs semaines afin de sécuriser les berges de ces derniers.

L'équipe des arboristes, précédemment rattachée à l'Unité forêt, a rejoint les Parcs dès le début de l'année.

L'unité a participé à de nombreuses activités d'accueil en forêt.

Vignobles

L'année a été marquée par l'adhésion de la Ville de Lausanne au réseau international « Great Wine Capitals ». L'intronisation a eu lieu en juin à Vérone (Italie).

En 2018, l'année viticole a été précoce. La météo clémente a engendré une poussée rapide de la vigne. La météo favorable s'est poursuivie durant l'été et les vignes ont produit une quantité de raisin supérieure à la moyenne des deux dernières années. Le raisin a été d'une grande qualité.

A la fin de l'année, 9'000m² de chasselas gobelet ont été transformés en culture palissée guyot au Clos des Abbayes afin de faciliter le travail des vignes.

Les vinifications se sont très bien déroulées. A noter que l'ensemble des fermentations se déroulent avec des levures indigènes.

Les ventes étant stables, une nouvelle fonction de responsable promotion et vente a été créée dans le but de les augmenter. La mise aux enchères a été un succès, avec une clientèle de particuliers croissante.

Une installation de froid a été mise en place à l'Abbaye de Mont afin d'améliorer le suivi des vinifications.

ENTRETIEN, PRODUCTION ET MAINTENANCE

Ateliers

Les Ateliers sont à disposition des autres unités du service. Ils assurent une grande partie des prestations, les entretiens des véhicules, la réalisation des places de jeux et la sécurisation de l'espace public, et participent techniquement à la mise en œuvre de tous les projets et manifestations du service.

Cimetières

Cette unité est en charge de l'entretien des cimetières et sur demande, des tombes privées.

Elle continue à œuvrer dans le respect de l'environnement et est un laboratoire important de lutte mécanique et manuelle contre la végétation indésirable.

En 2018, le Columbarium n° 9 à Montoie a été rénové ainsi qu'un collecteur d'eau claire au cimetière du Bois-de-Vaux II.

Établissement horticole (EH)

L'Unité établissement horticole est en phase de transition écologique : cela se traduit par la mise en place de culture des vivaces sur laine de moutons et par la mise en place de pieds-mères de vivaces indigènes. De plus, un groupe de travail « Soigner les plantes par les plantes » a été créé en vue de l'abandon total des produits phytosanitaires de synthèse.

Parcs

L'Unité parcs a continué à travailler sur les divers objectifs liés à la charte d'entretien écologique.

Les dispositions règlementaires des espaces verts (DREV) sont mises en œuvre par cette unité, qui agit en matière de prévention et de surveillance du territoire et qui veille à poursuivre la réalisation des objectifs du préavis N° 2015/32 (« Qualité de vie dans les parcs lausannois »). Dans ce cadre, le parc de Montbenon a été équipé de poubelles enterrées. Ce dispositif a ensuite fait l'objet d'une évaluation qui a conduit à prendre la décision d'équiper les autres parcs et promenades de la ville avec le même type de poubelles.

L'Unité parcs a cessé d'entretenir les terrains de sport de la Blécherette. Néanmoins, le temps des chantiers du projet Métamorphose, ces zones vertes du nord de Lausanne sont toujours sous gestion du SPADOM : culture de fourrage destinée aux animaux de Sauvabelin, entretien des pâtures à l'aide des moutons, gestion des grands arbres transplantés et mis en « Airpot » sur site, et entretien du nouveau parc du Loup. Depuis le mois de juin, les terrains en herbe du nouveau centre sportif de la Tuilière sont en partie entretenus par l'équipe des Parcs.

Suite aux très fortes précipitations et vents violents du 11 juin, l'unité a procédé à la remise en état urgente des parcs touchés par cette tempête. Ces travaux ont consisté en l'abattage de 23 arbres fortement touchés et à la sécurisation de 24 arbres ayant pu être sauvegardés grâce à des mesures conservatoires. En outre, l'unité a procédé aux nettoyages des gravats boueux accumulés sur les quais d'Ouchy et des locaux touchés par la tempête, et à la remise en état du plantage de l'avenue de Cour et du chemin piétonnier le long de la Vuachère.

Cette unité a fortement contribué aux manifestations organisées par le SPADOM.

NATURE

Le rapport-préavis N° 2018/42 (« Concept directeur « Nature en ville » de la Commune de Lausanne ») a été adopté par le Conseil communal. Une nouvelle cheffe de projet pour le Conseil nature en ville a été engagée.

Les directives pour le subventionnement des toitures végétalisées privées ont été adaptées, rehaussant ainsi le plafond de subvention à 1'200m², soit CHF 48'000.- par projet. Sept nouvelles demandes d'acteurs privés ont été déposées et deux toitures végétalisées ont été finalisées et subventionnées.

Les directives pour le subventionnement des toitures végétalisées publiques ont aussi été adaptées et la division a reçu une demande de subventionnement pour le pont-roulant du SALV.

Deux projets-pilote lancés en 2017 en collaboration avec le SLG visant à concilier nature et qualité de vie autour des immeubles d'habitation ont abouti et ont permis le réaménagement – de manière participative avec les habitants – de deux jardins d'immeubles.

Sensibilisation

En mai, la grainothèque de Montriond a été inaugurée. Ce projet mené en étroite collaboration avec le Service des bibliothèques permet un échange de graines pour les jardiniers amateurs.

Une collaboration a été mise en place avec le SLG à l'occasion de la Fête des voisins 2018.

Fruit d'une précieuse collaboration avec les Musée et Jardin botaniques du canton de Vaud, l'exposition « Villes sauvages » s'est déroulée de mai à octobre au Jardin botanique.

La deuxième édition de la « Fête de la nature en ville » sur la thématique « Lausanne comestible » s'est tenue à la place Centrale et à la Maison de Quartier de Chailly, regroupant une quinzaine de partenaires associatifs.

La deuxième édition du concours « Nature en ville » va permettre de financer deux projets de verdissement à la rue de la Tour et à la Pontaise.

En outre, les collaboratrices de la division ont participé aux activités d'accueil du service (balades).

Patrimoine arboré

L'année 2018 a été contrastée pour les arbres. De bonnes précipitations ont marqué la première partie de l'année, alors qu'une sécheresse marquée a caractérisé l'été et l'automne. L'année a évidemment été marquée par les intempéries du 11 juin, lors desquelles le patrimoine arboré a dans l'ensemble bien résisté.

Un total de 338 arbres ont été plantés en 2018 dans les espaces verts sous gestion du SPADOM en dehors des zones forestières, et 265 arbres ont été abattus.

La transplantation exceptionnelle de 21 arbres adultes a été entreprise aux Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Le SPADOM a été étroitement associé au développement de l'exposition « L'Arbre : de la petite graine à la vieille branche », organisée par la direction EJQ et inaugurée à l'Espace des inventions à la fin de l'année.

PRÉAVIS

Le SPADOM a rédigé les préavis et rapport-préavis et suivants :

- préavis N° 2018/05 (« Transfert d'un site de déchetage de bois en plaquettes forestières en forêt pour maintenir l'alimentation de l'usine de valorisation énergétique TRIDEL S.A. en combustible local »);
- rapport-préavis N° 2018/09 (« Politique agricole urbaine: des balcons aux champs », réponse à divers postulats: « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois » – « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » – « Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine » – « Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne »);
- rapport-préavis N° 2018/42 (« Concept directeur Nature en ville de la Commune de Lausanne », réponse à divers postulats: « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant! » – « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées » et demande de crédit complémentaire au rapport-préavis N° 2016/27 « Mise en œuvre et renforcement de la politique « Nature en Ville » »);
- préavis N° 2018/47 (« Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2019 »).

Le SPADOM a collaboré à la rédaction des préavis suivant :

- préavis N° 2018/01 (« Projet Métamorphose - Plaines-du-Loup, périmètre PPA 1 - équipement parcelles, phase préliminaire - Métamorphose – études générales et travaux préparatoires – Demande crédit d'ouvrage et crédit d'étude »);
- préavis N° 2018/02 (« Plan partiel d'affectation Prélaz II, terrains compris entre av. de Morges, av. de la Confrérie, limites sud et est parcelle n° 869, limite est parcelle n° 870, ch. de Renens et PPA légalisé n° 681 du 31.01.1997 – Abrogation PPA n° 711 – Inscription servitude sur parcelle n° 832 »);
- préavis N° 2018/03 (« Politique d'accessibilité universelle »);
- préavis N° 2018/15 (« Demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 650'000.- en vue de la révision du Plan général d'affectation (PGA) »);
- préavis N° 2018/45 (« Plan partiel d'affectation « La Rozavère - Eben-Hézer » concernant les parcelles comprises entre le chemin de Rovéréaz, la limite est de la parcelle n° 3'722, le chemin des Mayoresses et les plans légalisés n°s 441 et 688 »).

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence, et sécuriser les données et documents
- conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	22.50	22.50	25.50	24.30
Direction SOI	2.00	2.00	2.00	1.00
Finances et relations clients	7.85	7.85	7.85	7.85
Infra., exploitation, support	39.70	39.00	39.70	37.00
Qualité, architect., sécurité	4.70	4.70	4.70	4.70
Total service	76.75	76.05	79.75	74.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	+ 3.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	23	22.50	25	24.30
Direction	2	2.00	1	1.00
Finances et relations clients	9	7.85	9	7.85
Infra., exploitation, support	41	39.00	39	37.00
Qualité, architect., sécurité	5	4.70	5	4.70
Total service	80	76.05	79	74.85

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Conseil et solutions		1
Finances et relations clients	2	4
Infra., exploitation, support	6	3
Total service	8	8

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	7	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI continue à participer aux activités de la Conférence suisse de l'informatique (CSI), en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin.

Le SOI a en outre participé aux travaux d'associations qui amènent des synergies :

- Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC), lors des quatre séances annuelles ;
- partenariat des achats informatiques romands (PAIR), qui permet à la Ville de profiter des tarifs de masse négociés pour plus de 18 millions de francs d'achats. Le PAIR met en place tous les bancs techniques nécessaires pour valider les matériels ainsi qu'une entité juridique pour défendre les intérêts de ses membres. A travers le PAIR, le SOI fait également partie d'ElectronicsWatch qui permet de contrôler les aspects sociétal et environnemental des fournisseurs.
- CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- assemblée générale des actionnaires de la société eOperations Suisse SA. Cette société doit fédérer les efforts en matière de cyberadministration et mutualiser les solutions de ses actionnaires, parmi lesquelles figurent les principales administrations publiques.

La Division conseil & solutions entretient de nombreux liens avec plusieurs écoles, notamment l'Université de Lausanne, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de hautes études en administration publique.

Cinq collaborateurs du SOI interviennent au CEP (Centre d'éducation permanente) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours inter-entreprises.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Règlement informatique de la Ville

La Municipalité a ratifié la proposition de la DMAI d'introduire le « Règlement informatique de la Ville de Lausanne ». Celui-ci est entré en vigueur dès le 1^{er} juin 2018.

Le règlement passe en revue les rôles, attributions et tâches :

- des autorités pour la gouvernance et la stratégie sur la législature ;
- du COPILINF pour la sélection des projets menés ;
- des services pour les projets eux-mêmes, en regard de leurs besoins ;
- du SOI pour les infrastructures, les choix technologiques et les méthodologies.

Organisation et ressources humaines

En fin d'année, le SOI a fait face aux départs simultanés de son chef de service et de son adjoint. Le chef de service a quitté le SOI afin de poursuivre une carrière dans le privé, après six ans de transformation du service. L'intérim est assuré par l'un des chefs de division, en attendant l'arrivée début 2019 du nouveau chef de service. Quant à l'adjoint du chef de service, il a quitté le SOI afin de profiter d'une retraite bien méritée.

Avant ces changements à la tête du service, une réorganisation du SOI a été lancée. Les grands principes de cette réorganisation ont été validés par la Municipalité durant l'été. La mutation du SOI a été planifiée pour permettre de combler les écarts entre les aptitudes existantes et les compétences attendues, ainsi que pour procéder à des engagements judicieux afin de remplacer les départs (retraite, etc.). La nouvelle organisation entrera en vigueur au printemps 2019.

Infrastructures de base

Continuant à assurer l'évolution des besoins informatiques, le SOI doit renforcer en permanence son infrastructure. Le préavis cadre pour la modernisation des systèmes de base (lignes réseau, salle machines et serveurs) doit être renouvelé. L'évolution et les extensions des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE de la Ville sont nécessaires, surtout dans les domaines sensibles du réseau et du stockage de données. Ces investissements sont indispensables pour que

le SOI puisse assurer le maintien des prestations dont il a la charge. Dans ce but, le préavis N° 2018/56 (« Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2019-2023 ») sera présenté au Conseil communal au mois de février 2019.

Bilan du préavis N° 2013/34 (« Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2013-2017 »)

Evolution et extension des Datacenters	
Extension des capacités	+144% de fichiers bureautiques.
Evolution et extension des infrastructures du réseau de télécommunications RECOLTE	
Mise en place et évolution du réseau Wi-Fi	<ul style="list-style-type: none"> • augmentation de 80% de couverture Wi-Fi ; • réduction de 25% des dépenses d'équipement grâce à l'achat de matériel reconditionné.
Réseau RECOLTE	<ul style="list-style-type: none"> • maintien et extension du réseau de fibres optiques (36'000 km) ; • connexion redondante pour 90% des sites de la Ville.
Evolution et extension des serveurs et postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • 96% de virtualisation des serveurs ; • augmentation de 39% des serveurs virtuels.
Evolution, sécurisation et extension des plateformes techniques - messagerie d'entreprise et outils collaboratifs	
Outils de communication, environnements de travail, évolution des plateformes techniques, monitoring, gestion des bases de données, segmentation du réseau interne du Datacenter.	

Gestion des infrastructures SAP

Les infrastructures de mise en œuvre et d'exploitation des applications SAP pour les Services industriels, jusque-là hébergées par un prestataire, ont été migrées dans le Datacenter de la Ville, offrant une meilleure disponibilité et une meilleure sécurité. Ce projet s'est déroulé tout au long de l'année 2018 conformément aux décisions prises par la Municipalité.

Ce projet d'envergure comprenait non seulement la relocalisation des applications, mais aussi des changements de versions et des versions de technologies de bases de données nécessitant des infrastructures plus importantes détaillées dans le tableau ci-dessous :

Composant	Avant la migration	Après la migration
Serveurs	19	41
vCPU	66	218
RAM	338 Giga octets	6.5 Téra octets
Stockage disque	8 Téra octets	32 Téra octets

La mise en service a eu lieu à la date prévue au tout début du mois de novembre, à la suite d'une collaboration proche avec le prestataire Neo technologies SA et une mobilisation importante des collaborateurs de part et d'autre.

Affiner la gestion des coûts des prestations informatiques

Dans la continuité du schéma directeur 2012-2017, le SOI a souhaité renforcer son pilotage économique sur les points suivants :

- avoir une vision unifiée des coûts ;
- connaître les coûts des projets et des applications ;
- présenter des coûts réels aux métiers ;
- avoir une meilleure justification des dépenses ;
- connaître l'impact du développement sur l'exploitation ;
- être en mesure de facturer 100% des prestations du SOI aux services de la Ville ;
- disposer d'un meilleur pilotage financier et budgétaire.

Afin d'atteindre ces objectifs, le SOI s'est engagé durant l'été 2018 dans un projet de pilotage économique avec la société CostHouse.

La phase de modélisation ainsi qu'une première valorisation sur la base des chiffres 2017 ont eu lieu en 2018. L'année 2019 sera consacrée à industrialiser la méthode, mettre en place des tableaux de bord et reporting, ainsi qu'à définir la gouvernance.

Atelier de Numérisation : exposition Regards croisés

L'Atelier de numérisation, rattaché à la Division infrastructure, exploitation et support, a organisé une exposition de portraits de femmes travaillant au sein de la Ville de Lausanne. Cette exposition « Regards croisés » a été conçue par les deux apprenties photographes du service et présentée au Forum des Arches du Grand-Pont du 21 septembre au 12 octobre 2018. Pour chacune des femmes volontaires, un diptyque photographique était présenté, constitué d'un portrait en studio ainsi que d'une photographie en pied directement devant les bâtiments où se situe leur bureau. L'exposition était ouverte au public lausannois du mercredi au vendredi les après-midi ainsi que la journée du samedi et a attiré plusieurs centaines de visiteurs.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »

Optimisation du soutien informatique

Le soutien informatique de base apporte un soutien direct aux utilisateurs. L'année 2018 a permis d'étendre le périmètre à la direction des Services industriels et de mettre en œuvre la reprise du Service des écoles primaires et secondaires.

Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information - ORASI

Le projet ORASI, qui s'est poursuivi en 2018, ne couvre pas le remplacement systématique des postes de travail informatiques tel qu'il était mené précédemment. En effet, ce ne sont pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications. En 2018, l'évolution vers les nouveaux environnements de travail informatiques qui seront utilisés par le personnel de l'administration communale est entrée dans sa phase de déploiement avec environ un tiers du parc réalisé. Ce projet se poursuivra en 2019.

Automatisation d'exploitation des centres de calcul

En 2018, les travaux d'automatisation se sont poursuivis avec toujours le même objectif d'amélioration de la qualité de service auprès des utilisateurs. Cette amélioration s'est traduite par des opérations importantes concernant les périmètres suivants :

- les mises à jour continues des infrastructures ;
- la diminution continue du nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- l'abandon de phases manuelles en faveur de processus automatisés de pilotage de la production.

Evolution des prestations informatiques : projets majeurs pour délivrer de nouvelles prestations

- informatique industrielle : première phase de la mise en place des infrastructures techniques—réseau, sécurité et serveurs ;
- projet CRM : implication forte des Services industriels, notamment pour la partie impression de masse et intégration ;
- solutions d'impression : pilote de nouvelles prestations pour le périmètre d'impression multifonction ;
- vidéosurveillance : extension des prestations de vidéosurveillance à la télé-circulation ;
- sécurité du poste de travail : étude et analyse pour l'évolution de la protection anti virale des postes ;
- sécurité des données : extension et remplacement des plateformes de stockage de données fichiers et de sauvegardes ;
- mobilité : déploiement de la solution mobile « MyRécolte » ;
- lutte contre l'obsolescence applicative : mise à niveau des infrastructures des serveurs et des bases de données ;
- contrats de support et maintenance : continuation de l'optimisation des contrats avec les partenaires majeurs.

PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »

La Division conseil & solutions porte ce processus. Pour mémoire, cette division délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération : HERMES 5.1.

Nombre de projets	2017	2018
Projets clôturés dans l'année	40	58
dont des projets de rénovation	10	12
Projets en cours simultanément en moyenne	48	48

Ressources affectées à la gestion de projet	2017	2018
Heures sur projets rapportées (personnel SOI)	20'500 = 10.0 ept	20'500 = 10.0 ept
Heures sur projets rapportées (personnel externe)	16'000 = 7.8 ept	16'000 = 7.8 ept

Efforts méthodologiques

Depuis l'introduction des normes ITIL (Information Technology Infrastructure Library) et de la méthodologie de gestion de projet HERMES, le SOI adapte constamment sa méthodologie et son organisation en fonction des évolutions du métier. Le SOI applique, en l'adaptant à ses besoins, le découpage des fonctions du CIGREF (Association regroupant les grandes entreprises et administrations publiques françaises, utilisatrices de systèmes d'information, et dont les publications font référence dans le domaine, également en Suisse). Les descriptions de poste de la Division conseil & solutions ont été adaptées à la nomenclature des métiers informatiques du CIGREF 2017.

L'urbanisation du système d'information a été poursuivie en 2018 en mettant l'effort sur des projets de rénovation de solutions. Le travail d'identification des solutions de remplacement est accompli, la feuille de route est connue et planifiée pour tous les composants principaux du système d'information qui doivent évoluer avant 2020.

Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels (SDIS)

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la Division conseil & solutions a finalisé quatre schémas directeurs informatiques pour les services suivants :

- le Service social Lausanne ;
- le Service des finances ;
- le Service du logement et des gérances ;
- le Service achat et logistique Ville.

Ces schémas directeurs permettent à la division de disposer d'une vision transversale et de planifier précisément les évolutions nécessaires et tous les projets qui en découlent. Ils soutiennent les services lors des appels concrets à projets pour la détermination de la valeur ajoutée que ceux-ci représentent. Cette valeur est ensuite utilisée comme aide pour la priorisation des projets par le comité de pilotage informatique de la Ville (COPILINF).

Renouvellement du système d'information financier (SIF)

Le système d'information financier de l'administration communale est actuellement basé sur le logiciel GEFI de la société OFISA SA. Ce logiciel GEFI, déjà ancien et dépassé, ne sera plus développé, ni même maintenu dans un futur proche.

Une vaste étude a conclu qu'il y a lieu de capitaliser sur les acquis de la solution ABACUS, déjà utilisée par de nombreuses administrations publiques.

En 2018, le projet s'est poursuivi, notamment en rédigeant le préavis et en procédant à la publication de l'appel d'offres « ouvert », visant à la sélection d'un intégrateur pour la mise en place de la solution ABACUS ERP, conformément aux exigences métier.

Précurseur dans l'application de la stratégie de transformation digitale de la Ville (en cours de validation), le Service des finances, assisté du SOI et selon le programme établi, a débuté plusieurs études réunies sous l'étiquette eFinance pour la dématérialisation des processus financiers. On mentionnera comme exemples la dématérialisation des pièces comptables et le traitement numérique des factures fournisseurs.

Développement de la cyberadministration

Le rafraîchissement en matière de design et surtout la capacité à s'adapter aux caractéristiques des différents supports mobiles (« site responsive ») du site Internet et du guichet de cyberadministration de la Ville s'est poursuivi tout au long de 2018.

Actuellement, l'existence de deux sites perturbe l'interaction entre les deux plateformes et l'accès au guichet virtuel. Ces développements, fort consommateurs de ressources internes, se poursuivront jusqu'à mi-2019.

Dans le domaine de la cyberadministration, le portail de cyberadministration de la Ville est accessible avec une seule identification personnelle sécurisée pour toutes les prestations de la Ville, quel que soit le système ou le service porteur.

Après une première étape réalisée en 2017, le projet pour la mise en place d'une deuxième prestation pour le domaine du Contrôle de l'habitant a démarré en 2018. Les demandes de déclarations de résidence, d'attestations de départ et d'autres documents sont actuellement traitées manuellement. Le projet vise, pour la plupart des demandes, à offrir la prestation en ligne, à automatiser le traitement et enfin à permettre le paiement en ligne. Un gain de productivité et une baisse de consommation des ressources dédiées sont attendus par le Service du contrôle des habitants. De plus, les délais de livraison des attestations seront réduits pour les administrés.

Développement de la cyberadministration	2014	2015	2016	2017	2018
Comptes utilisateurs actifs	18'000	28'000	40'000	49'000	57'000
Nombre de domaines de prestations	6	10	11	12	12

Lutte contre l'obsolescence applicative

La mesure de l'obsolescence du système d'information de la Ville a été généralisée et le processus de gestion de cette obsolescence a été suivi. En 2018, la lutte contre l'obsolescence se poursuit au mieux des moyens disponibles, mais avec difficulté. De ce fait, le SOI a rédigé un préavis en 2018, le préavis N°2018/43 (« Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne ») pour obtenir les moyens nécessaires. Le SOI a dû constater une augmentation de l'obsolescence de ses solutions en raison du manque de ressources et de moyens.

Obsolescence des solutions informatiques	2014	2015	2016	2017	2018
Obsolescence fonctionnelle	38%	30%	30%	30%	42%
Obsolescence applicative	30%	30%	25%	28%	36%
Obsolescence technique	22%	12%	10%	11%	19%
Indicateur global d'obsolescence du « Top X »	40%	30%	24%	27%	30%

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% signifie qu'une solution n'est plus conforme aux besoins métier et aux standards techniques, et qu'elle n'a pas été révisée depuis au moins cinq ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

Les solutions « Top X » sont celles qui revêtent un impact fort pour la Ville en cas d'indisponibilité. Ces solutions bénéficient d'une attention particulière, ce qui explique une obsolescence moindre.

Mise en place de la plateforme LowCode

Le SOI est de plus en plus sollicité pour répondre rapidement aux besoins simples des métiers (par exemple : remplacer un fichier Excel avec des macros par une solution informatique), ainsi que pour faire évoluer les applications en Access,

FileMaker, OpenXava et VisualBasic qui sont des technologies obsolètes, soit au niveau fonctionnel, infrastructure ou logiciel. Le développement Java, filière de développement dans la Division conseil & solutions, n'est pas forcément la solution la plus adaptée et efficace pour répondre à ce besoin.

En 2018, une étude a été menée pour trouver une solution de développement rapide pour répondre à des besoins personnalisés des métiers, tout en garantissant que l'effort de développement soit limité et que le déploiement des applications soit automatisé. L'étude a vite orienté notre attention vers des plateformes LowCode qui intègrent les trois principes suivants : développement plus rapide, plus de réactivité, plus de productivité.

Durant l'été, un Proof of Concept (POC) avec trois plateformes a guidé notre choix vers la plateforme LowCode Simplicité. Le développement d'une application métier sur cette plateforme lors du POC a pris deux fois moins de temps qu'avec un développement classique en Java. Le déploiement de la plateforme est actuellement en cours et la première application métier sera développée en janvier 2019 avec Simplicité.

Gouvernance de la donnée de la Ville de Lausanne

Une étude de la gouvernance de la donnée a été réalisée en 2018 conjointement avec le SOI et un prestataire externe, dans le but de produire un document cadre en matière de gouvernance de la donnée.

L'utilisation des nouvelles technologies a contribué à une augmentation significative de la valeur et de la longévité des données créées et utilisées par les administrations publiques. C'est dans ce contexte que la Ville de Lausanne doit se doter des moyens lui permettant de renforcer sa capacité à produire, maintenir et échanger des données de qualité, en conformité avec les contraintes légales.

Avec la définition d'un cadre de gouvernance de la donnée, la Ville affirme sa volonté d'utiliser pleinement et efficacement les possibilités offertes par la transformation numérique tout en adoptant des pratiques éprouvées en matière de gestion de l'information. La gouvernance relaie et complète les directives figurant dans le Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) de la Ville de Lausanne. Il s'agit maintenant de définir comment mettre en œuvre cette gouvernance dans les années à venir.

Migration SharePoint 2010 à 2016

Microsoft ayant annoncé la fin du support de SharePoint 2010 pour l'année 2020, la migration vers SharePoint 2016 a été initiée en 2018. Elle répond aux besoins de mobilité et permet de s'adapter aux navigateurs internet de dernière génération. Au total, 2'700 sites devront être migrés. Actuellement, le taux de 20% de migration a été atteint.

Activités de conseil

La Division conseil & solutions, outre les schémas directeurs représentant une grande partie de l'activité de conseil, soutient les services dans leurs transformations organisationnelles et technologiques.

- Etude des processus de gestion de l'Office communal de logement (OCL)

Pour le Service du logement et des gérances, en particulier son Office communal du logement, le SOI a conduit une étude organisationnelle des processus de gestion. Il s'est agi de recueillir le maximum d'informations factuelles sur la manière dont les prestations de l'OCL sont délivrées. Les collaborateurs ont ainsi pu apporter toutes leurs connaissances, expériences et ressentis. L'ensemble a permis l'établissement d'une table de faits, à la base de l'analyse qualitative réalisée par le SOI.

Le rapport a pu décrire une situation très objectivement, mesurer la maturité de gestion des processus de l'office et proposer un ensemble cohérent de mesures pour leur amélioration. Le SOI a conclu que l'application d'une à trois mesures par dimension d'étude conduirait à une amélioration susceptible de résoudre les problèmes relevés par le service.

- SMART accueil

La Division conseil & solutions a constaté que plusieurs services ont initié une démarche de révision de l'accueil de leurs clients, bénéficiaires ou usagers.

Appliqué à un service, mais générique dans l'approche, une solution d'accueil intelligent permettra de soutenir une démarche multi canaux (physique, téléphonique, web) des interactions entre l'utilisateur et l'administration.

- Projets d'amélioration de la gestion des ressources humaines

Lors de l'établissement des schémas directeurs, les RSI constatent parfois que plusieurs besoins exprimés sont transverses et touchent plusieurs services à l'identique. Ils ont, par exemple dans le cas de la gestion des ressources humaines, soutenu les services utilisateurs du système d'information des ressources humaines (SIRH), afin de présenter au service leader des demandes consolidées, et d'en démontrer l'importance.

Ainsi, trois projets ont pu être planifiés, au plus juste des besoins transverses :

- gestion dématérialisée du processus de recrutement ;
- gestion électronique des processus RH (dématérialisation des formules RH) ;
- suivi électronique standardisé des carrières.

PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »

La Section qualité, architecture et sécurité accompagne au quotidien les unités opérationnelles du SOI et les services de la Ville. Elle conseille la direction du SOI sur les risques et les mesures de sécurité à mettre en œuvre et sur les autres thématiques dont elle a la charge (architecture d'entreprise, qualité, gestion de portefeuilles de projets, développement durable, etc.).

Sensibilisation à la sécurité informatique

Une session de présentation et de démonstration de piratage a été dispensée au Conseil communal à un ensemble de conseillers volontaires. Cette session a permis de les sensibiliser à des sollicitations frauduleuses sur des équipements grand public, comme cela a été fait en 2017 pour les collaborateurs de la Ville.

Projets

La division a pris en charge et géré plusieurs projets de réalisations et d'études, parmi lesquels :

- évaluation d'un système de gestion d'interface applicative ;
- accompagnement des Services industriels autour de la thématique Smart Metering ;
- pilotage du projet de migration de l'infrastructure d'accueil des applications SAP ;
- étude initiale de gestion des identités et des accès, produisant la feuille de route du programme à conduire.

PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

Ressources humaines

L'activité de recrutement fut très intense en 2018. Selon les profils recherchés, le recrutement des informaticiens est particulièrement difficile. La taille « humaine » du SOI est critique. Les spécialistes du SOI doivent souvent disposer de plusieurs compétences, a contrario de ses concurrents sur le marché du travail, comme les sociétés de service par exemple, qui captent plus facilement les bons éléments. Lorsque les postes à repourvoir demandent un bon niveau d'expertise, le délai moyen de remplacement est de neuf mois environ, après de multiples parutions d'une annonce et de nombreux entretiens. Certaines démarches de recrutement n'aboutissent malheureusement pas et cela oblige le SOI à faire appel à des « chasseurs de têtes ».

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis du SOI. En 2018, ils ont tous réussi leur CFC. L'apprentie photographe s'est même vu décerner un premier prix de classe.

Le SOI poursuit par ailleurs sa collaboration avec divers organismes, dans le but d'accueillir des personnes en phase de (ré-) insertion : stagiaires en lien avec les cursus scolaire ou universitaire, emplois temporaires subventionnés par les programmes fédéraux ou lausannois, ou encore par l'AI. Il en résulte des échanges gratifiants entre les encadrants et les bénéficiaires, ces derniers participants à la bonne marche du service.

Locaux

Les locaux du SOI sont globalement adéquats. Selon les bureaux, la surcharge de personnes due à l'accueil de personnel externe pour mener à bien les projets engendre un certain inconfort de travail.

La nouvelle organisation du service validée par la Municipalité en 2018 a conduit à une réflexion plus globale et débouchera en 2019 sur quelques aménagements afin de réunir les nouvelles équipes.

PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »

La délégation municipale aux affaires informatiques (DMAI) s'est réunie à trois reprises. Elle a pris acte des résultats du premier exercice pilote de la gouvernance des projets informatique, a validé les étapes de la rédaction de la stratégie digitale, et la démarche du projet SMSI en lien avec la sécurité informatique.

PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »

Gestion budgétaire et financières

Le groupe responsable a géré 71 processus d'adjudications municipales.

De plus, en application des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne et du juriste de la Ville en charge de l'application de la loi sur les marchés publics, le SOI a conduit 20 processus d'attribution de marchés sur 2018, marchés sur invitation ou ouverts.

La pratique nouvelle des marchés de gré à gré concurrentiels a conduit à une réduction de plusieurs offres, permettant ainsi la réalisation d'économies réelles pour la Ville.

Relations clients externes

Les principaux restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A., EPURA S.A., LFO S.A. et le Centre sportif de Malley. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques		
Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines	
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale	
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, tl, CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL	
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries	2017
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets	2017
LFO S.A.	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métiers, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)	2016 2017

RÉALISATIONS NON PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ

Renforcement de la Sécurité informatique

Le programme SMSI (Système de Management de la Sécurité de l'Information) est mis en œuvre par paliers de six mois ; il est constitué de plusieurs projets avec des objectifs définis. Le premier palier est terminé avec la validation des documents fondateurs suivants :

- les lignes directrices de la Sécurité de l'information précisant un ensemble de principes dont la gestion par les risques ;
- la charte utilisateur décrivant les droits et devoirs de chaque acteur ;
- la politique générale de sécurité de l'information (PGSI), document fixant les objectifs généraux de la sécurité de l'information ;
- une première analyse de risques, couvrant le périmètre des applications critiques pour la mission de la Ville ;
- un plan de traitement chiffré des risques.

Une analyse de risque complémentaire a été effectuée dans le cadre d'un projet majeur de remplacement d'un système industriel de gestion (pour chauffage à distance) effectué à la fin 2017. Le plan de traitement des risques a été soumis et discuté en début d'année et fait actuellement l'objet d'une étude, pour une mise en œuvre à déterminer en fonction des moyens de réalisations disponibles.

Le palier suivant du programme SMSI est en cours, avec plusieurs réalisations prévues et à livrer au premier trimestre 2019, dont la définition des politiques de sécurité spécifiques, la production d'un tableau de bord de pilotage, la définition des rôles et responsabilités de tous les acteurs, la mise en place d'une revue systématique des éléments fournis, y compris une présentation annuelle du registre des risques à la Municipalité.

Amélioration des infrastructures

Des investissements liés à des objectifs complémentaires ont été réalisés :

- mise à jour de la plateforme logicielle de « service management » (EZV) ;
- montée en maturité des processus de gestion de l'informatique ;
- migration des bases de données Oracle sur des infrastructures spécifiques et dédiées ;
- migration des environnements de sauvegardes vers les logiciels libres (Open source) ;
- intégration des solutions de vidéosurveillance et de surveillance de la circulation dans le périmètre du réseau RECOLTE ;
- évaluation du potentiel de rationalisation des moyens d'impression et réalisation de projet-pilote de vérification ;
- mise à niveau de la plateforme et des processus de gestion des impressions de masse.

Priorisation du portefeuille de projets informatiques

Sur la base du mandat délivré par la Municipalité et des principes de gouvernance définis dans le « Règlement informatique de la Ville de Lausanne », la démarche pilote de priorisation du portefeuille de projets informatiques a permis d'identifier les critères de valorisation des projets et les processus associés. Sur cette base, un premier cycle de priorisation des projets des directions LEA et SCS a pu être réalisé pour l'année 2019 et a impliqué les instances de gouvernance.

En parallèle à cette démarche, le SOI poursuit la consolidation de la gestion du portefeuille de projets, grâce à la formalisation de la méthode et des processus, ainsi qu'à l'évolution des outils d'aide à la décision (indicateurs et tableaux de bord). Ces travaux ont été plus spécifiquement orientés cette année sur la planification trimestrielle du portefeuille de projets, grâce à l'établissement d'un recensement anticipé des besoins et d'une prévision plus fine de consommation des ressources financières et humaines.

Remplacement de la solution MACARONS

L'application « MACARONS » sert à la gestion des droits de parcage en zone bleue pour les habitants de la Ville. L'éditeur de la solution, Extenso, a annoncé en 2017 la fin de vie de « MACARONS » au 31 décembre 2018. Le projet de remplacement de l'application « MACARONS » a dû être lancé en urgence. Une nouvelle solution développée sur mesure par la société Franic SA, « New_MACARONS », est en service depuis début décembre 2018.

PRÉAVIS

Le SOI a rédigé les rapports-préavis et préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2018/55 (« Développement de l'identité numérique à Lausanne » – Réponse au postulat de M. Stéphane Wyssa et consorts) ;
- préavis N° 2018/43 (« Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne ») ;
- préavis N° 2018/56 (« Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2019-2023 »).

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2018

	2015	2016	2017	2018
Postes de travail	5'140	5'222	5'407	5'752
PC	3'725	3'815	3'922	4'051
PC portables et tablettes	1'415	1'407	1'485	1'701
Serveurs d'entreprises				
Serveurs physiques	47	45	45	45
Serveurs virtuels	446	510	609	660
Volume de données				
Données des applications (approximativement)	61 TB ¹	25 TB		
Données d'archivage, y compris télévision régionale	--	163 TB		
Données bureautiques (approximativement)	50 TB	75 TB ²	91 TB	114 TB
Nombre de fichiers bureautiques	50 millions	93 millions	122 millions	122 millions
Solutions métiers				
Solutions applicatives	--	388	406	428
Solutions transverses	23	36	31	31
Solutions d'infrastructure	30	36	41	41
Solutions « Métier »	229	294	299	323
Solutions « Grand public »	9	22	35	35
Projets menés en parallèle	123	134	123	144
Utilisateurs de la cyberadministration	28'000	40'000	49'000	57'000
Formation des ressources humaines				
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	env. 95% ³	N/A ⁵	N/A ⁵	
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	42	43	43	43
Infrastructure réseau informatique				
Prises réseau	26'200	22'152	22'807	24'147
Bornes Wifi en service	859	887	909	995
Adresses réseau IP délivrées	14'000	14'500	18'000	19'433
Fibres optiques (km)	35'200	36'000	36'000	36'200
Téléphonie				
Nombre d'appels moyen par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	< 30'000	< 30'000 ⁴	30'000	<30'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'276	2'231	2'337	2'322
Nombre de téléphones installés	4'880	4'316	4'308	4'531
Activité du help desk				
Nombre moyen d'incidents par mois	600	645	780	1'250
Nombre moyen de demandes de service par mois	920	964	1'119	1'270
Messagerie Internet				
Messages envoyés	⁴	6'645'100	7'988'091	3'082'906
Messages reçus	⁴	7'821'791	6'916'470	4'882'000
Messages Rejetés (spams, virus) :		14'361'698	14'301'304	4'218'934

¹ y compris les données de télévision régionale

² sans les données en transit sur espace temporaire (disque V.)

³ périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

⁴ données incluses dès 2016

⁵ prochaine campagne de sensibilisation en 2019.